

Ovin Québec



Agence de vente
7,18 \$/kg

Sécurité du revenu
**Circuit économique de la
production ovine du Québec**

Environnement
**Amas au champ :
projet de suivi spécifique**

Reportage
Une relève dynamique

Ce bulletin de liaison est publié par la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Il est le résultat d'un travail concerté avec le Centre d'Expertise en Production Ovine du Québec (CE-POQ) et la Société des Éleveurs de Moutons de Race Pure du Québec (SEMRPQ).

Sa mission est d'informer les producteurs ovins et les intervenants du milieu agricole par la présentation d'articles de fond sur les dossiers d'actualité, la vulgarisation et la divulgation des plus récentes recherches.

Coordination et conception graphique

Mireille Martin, mireillemartin@upa.qc.ca

Rédacteurs

Sylvain Blanchette
Sylvie Boutin
Johanne Cameron
Langis Croft
Ndeye Marie Diallo
Daniel Dion
Delma Kennedy
Anne Leboeuf
Sylvain Maher
Mireille Martin
Hélène Méthot
Moussa Ndiaye
Éric Pouliot

Photographie de page couverture :

Johanne Cameron, St-Charles-sur-Richelieu

Les opinions et idées exprimées dans cette revue n'engagent que les auteurs et ne sont pas nécessairement celles de la FPAMQ.

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :

La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec

Maison de l'UPA
555 boulevard Roland-Therrien, bureau 545
Longueuil QC J4H 4E7
Téléphone : 450 679-0530
Télécopieur : 450 674-4415
Courriel : info@agneauduquebec.com

CONVENTION DE LA POST-PUBLICATION
NO° 40049100

SOMMAIRE

juillet 2007

volume 7, numéro 3

Mot du président
Et c'est parti!

Mot de la direction
Chacun à son poste

Environnement
Amas au champ : projet de suivi spécifique

La chronique de la SEMRPQ

Identification et traçabilité
Des solutions pour gagner du temps

Sécurité du revenu
Circuit économique de la production ovine du Québec

Les pages du CEPOQ

Actualités

14

Recherche

**Agneau lourd et bergerie froide :
impact sur les performances**

15

Recherche

**La qualité du produit...
une préoccupation universelle**

19

Génétique

Données de productivité

21

Santé

Tout sur la fièvre Q

23

Chronique du berger

Des manipulations de qualité

25

Reportage

Une relève dynamique

29



29

François Champagne et son fils Olivier,
de la bergerie Les Agneaux de la Plaine



Et c'est parti!

Bravo et félicitations!

L'Agence de vente est enfin démarrée, après plusieurs années d'efforts et activités soutenus. Les producteurs et les acheteurs prennent maintenant de nouvelles habitudes de mise en marché. De plus en plus de producteurs font leurs offres de vente d'agneaux et les acheteurs déposent leurs offres d'achat. Il faut le rappeler, l'objectif de l'Agence de vente est d'ordonner et d'améliorer l'efficacité de la mise en marché de l'agneau lourd au Québec en misant sur des valeurs communes telles que l'accès aux marchés, l'équité entre les producteurs et la transparence. Un tel objectif collectif implique parfois des compromis sur nos intérêts individuels. Améliorer l'efficacité de la mise en marché implique aussi de prendre les moyens pour satisfaire les besoins des acheteurs.

Après nous avoir fait vivre quelques jours d'émotions fortes, la RMAAQ a finalement rendu sa décision sur le prix des agneaux lourds le 6 juin, en le fixant à 7,18 \$/kg, carcasse chaude. Ce prix est en vigueur du 1^{er} juin au 30 novembre 2007. La Fédération est satisfaite de la décision de la RMAAQ. Un tel prix stable permettra assurément de développer la production d'agneaux lourds et encouragera les producteurs à cette production. Avec une production d'agneaux lourds qui représente un peu plus de 50 % des besoins du marché québécois, il est important que les producteurs consacrent efforts et énergies à assurer une production plus régulière d'agneaux lourds tout au long de l'année. Les outils de mise en marché sont maintenant en place pour aider les producteurs en ce sens (prix stable, engagements annuels d'approvisionnement).

Une telle structure de commercialisation ne se met pas en opération du jour au lendemain et demande la collaboration de tous. Je fais appel à votre solidarité afin que tous les producteurs respectent les obligations de l'Agence et fasse la mise en marché de leurs agneaux lourds via la Fédération.

Évaluation périodique du programme ASRA – Ovin

En février 2007, la Firme Jolicoeur et Associés remettait à la Financière son rapport d'évaluation du programme ASRA dans la production ovine. Dans ce rapport, la Firme Jolicoeur exprime ses recommandations afin d'améliorer la cohérence et l'efficacité du programme. Ces recommandations ont été ajustées, bonifiées et commentées par le Comité d'évaluation des programmes ASRA ainsi que par la Fédération. À cet égard, le comité de travail sur la sécurité du revenu de la Fédération a accompli un excellent travail et la position de la Fédération a été ratifiée par les administrateurs lors de la réunion du conseil le 31 mai dernier. Par ces positions, la Fédération veut assurer que le programme ASRA puisse pleinement jouer son rôle dans le développement de la production ovine québécoise. Dans le prochain numéro d'Ovin Québec, nous présenteront plus en détails les résultats de ces travaux.



Compensation ASRA 2006

Au cours des derniers jours de mai dernier, les producteurs recevaient le versement final de la compensation ASRA pour l'année 2006. Comme à l'habitude, les rencontres entre la Financière et la Fédération ont permis de valider les résultats des données recueillies sur les marchés et des calculs menant à cette compensation. Il faut souligner le travail des membres du comité de travail sur la sécurité du revenu de la Fédération pour le travail accompli.

Langis Croft

Club Arcott Rideau du Québec



- L'amélioration génétique est une priorité du Club Arcott Rideau et la base de la sélection génétique est le programme GénOvis.
- Le meilleur choix pour ceux qui cherchent une brebis prolifique, maternelle et laitière.
- Des sujets adaptés à nos systèmes de production intensif.

Membres

Agronovie senc.	Granby	450-379-5298	chris.beau@sympatico.ca
Bergerie Douce Laine senc	Saint-Paul-D'Abbotsford	450-469-9613	robert.bujold@fhn.ca
Bergerie Saint-Georges	Saint-Georges-de-Beauce	418-227-0283	bergeriestgeorges@globetrotter.net
Ferme Amki enr.	Québec	418-842-2637	fermeamki@videotron.ca
Ferme Bela	Becancour	819-298-3184	jflavigne74@hotmail.com
Ferme Ovimax senc	Saint-Philippe	418-498-9989	fermeovimax@videotron.ca
Ferme Rido senc	La Pocatière	418-856-5140	rido@videotron.ca
L'Agnellerie inc.	Kamouraska	418-492-3551	allo707@hotmail.com
La Moutonnerie	Saint-Donat de Rimouski	418-739-5876	sheila.eric@globetrotter.net
Les Bergeries du Margot	Bonaventure	418-534-3701	bergeriedumargot@globetrotter.net
Les Moutons de Panurge enr.	Saint-Jean-Port-Joli	418-598-6501	panurge@globetrotter.net

MANASAN

HAMPSHIRE

Nous produisons des sujets balancés, épais, musclés, longs et bien structurés.

Troupeau **LOMANCO** sur r.o.p. DEPUIS 1963



Nous élevons aussi d'excellents Leicesters

Ferme **MANASAN**

150 Laberge, Danville, Québec J0A 1A0

☎ (819) 839-3350 ☎ (819) 839-1202

www.manasan.qc.ca

Une division de



Premier choix
AGRICOLE

5120, rue Martineau,
St-Hyacinthe (Québec) J2R 1T9
Tél. : 450 796-4242 1 888 796-4242
www.pchoix.com

Fournitures pour animaux de ferme
Clôtures électriques

Tondeuses : Aesculap, Heiniger, Lister

Dépôt de laine (lundi au vendredi)

Heures d'ouverture

Lundi 8 h 30 - 21 h
Mardi au vendredi 8 h 30 - 17 h
Samedi 10 h - 16 h



Chacun à son poste

Bonjour à tous!

L'Agence de vente des agneaux lourds est maintenant en opération depuis le 1^{er} juin 2007. Avec la collaboration des producteurs, des acheteurs, des mandataires et des syndicats régionaux, ce nouveau mode de commercialisation de l'agneau lourd au Québec est en place depuis déjà quelques semaines. Tout le personnel de la Fédération s'active afin que ce démarrage se fasse le plus aisément possible, en tenant compte, dans la mesure du possible, des habitudes des producteurs et des acheteurs. La Fédération poursuit ses travaux afin de régler les petits irritants causés par ce nouveau mode de fonctionnement. Dès la première semaine, la Fédération a reçu les offres de plus de 45 producteurs, pour un total de 450 agneaux lourds. Depuis, les volumes de transactions vont en augmentant.

Puisque la production d'agneaux lourds suffit à peine à satisfaire 50 % des besoins du marché, il est possible que les besoins d'un acheteur ne soient pas satisfaits à 100 %. Ainsi, il est très important que TOUS les producteurs qui produisent et mettent en marché des agneaux lourds transmettent leur OFFRE DE VENTE à l'Agence de vente (ventes hebdomadaires et ententes annuelles). L'Agence de vente est maintenant le seul mode de commercialisation des agneaux lourds produits au Québec. Il n'y a plus d'agneaux lourds qui soient vendus à l'encan de St-Hyacinthe. Ce dernier mode de commercialisation demeure valide pour les agneaux de lait, les agneaux légers ainsi que les ovins de réforme.

Les producteurs qui ne l'ont pas déjà fait sont invités à valider et compléter les informations sur le formulaire P1 qui leur a été envoyé le 23 mai dernier et à le retourner par télécopieur ou par la poste à la Fédération. De plus, les producteurs intéressés doivent compléter et signer leur engagement annuel de vente valide jusqu'au 30 novembre 2007. Cet engagement doit être retourné à la Fédération immédiatement afin de compléter l'inventaire des quantités disponibles et confirmer aux producteurs et aux acheteurs les ententes annuelles 2007.

En collaboration avec les acheteurs et les abattoirs, la Fédération poursuit ses travaux pour mettre en place le service de classification des agneaux. Actuellement, ce service est disponible pour la majorité des carcasses. Cependant, le réseau est à étendre. Le service de classification sera complété à l'intérieur des délais demandés par la RMAAQ dans sa décision du 13 octobre 2006.

N'hésitez pas à nous contacter pour nous transmettre toute information qui nous serait utile afin de nous assurer du respect de l'Agence de vente ou encore si vous avez besoin d'informations ou d'explications supplémentaires.

Bon été.

AVIS - Déclaration sur la vente des agneaux lourds

Il est important de rappeler à tous les producteurs d'agneaux lourds de compléter et transmettre à la Fédération leur déclaration des ventes d'agneaux lourds effectuées **entre le 1^{er} janvier et le 31 mai 2007**. Ces déclarations sont nécessaires en vertu du Règlement sur les ventes d'agneaux lourds et permettent d'établir l'éligibilité à la compensation des agneaux lourds de l'ASRA pour l'année 2007. Si vous n'avez pas complété et transmis ces déclarations à la Fédération, vous serez considéré comme un producteur d'agneau de lait et d'agneau léger pour le calcul de votre compensation ASRA 2007 (si vous êtes assuré). Tous les agneaux lourds vendus à partir de l'entrée en vigueur de l'Agence de vente seront déclarés par la Fédération, directement à la FADQ, à partir des ventes déclarées et réalisées par l'Agence de vente.

Nous joignons à ce numéro d'Ovin Québec copie du formulaire à remplir et à retourner à la Fédération par la poste ou par télécopieur le plus rapidement possible.

Vous aurez **jusqu'au 30 septembre 2007** pour effectuer les déclarations de vos ventes effectuées **après le 31 mai 2007**. Tous les agneaux lourds qui n'auront pas été vendus via l'Agence de vente devront être indiqués sur vos déclarations du 30 septembre 2007.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à nous contacter : 450 679-0540, poste 8484.

Santé et génétique supérieure

*Vous aussi vous pouvez
faire confiance à*

Ferme RIDO SENC.
Sonia Rioux et Luc Martin DeRoy

Éleveur de sujet **Arcott Rideau**
Troupeau ayant le statut or
pour le Maedi-Visna

130, Rang 3 Est, La Pocatière (Québec) Canada G0R 1Z0
Téléphone et télécopieur : (418) 856-5140
rido@videotron.ca

PUISSANCE. ÉVASION

L'ÉLECTRIFICATEUR POWERPLUS MR5000

CARACTÉRISTIQUES:

- ◆ Alimente plus de 400 acres de clôture multifils ◆ Puissance Turbo
- ◆ 45 joules d'énergie emmagasinée ◆ Télécommande



GRATUIT SmartFix inclus (indicateur de perte de courant)

Si vous recherchez un électrificateur très convaincant, vous adopterez le PowerPlus MR5000. Il est conçu pour les producteurs qui ont mieux à faire de leur journée que de ramener les animaux égarés. Le MR5000 est l'électrificateur sans complication et sans entretien conçu pour ceux qui n'ont pas de patience pour les corvées. Raccordez, branchez et évadez-vous!

**Pour en savoir plus sur les produits
Gallagher, appelez au 1-800-661-2013
pour obtenir une brochure gratuite ou
visitez votre détaillant Gallagher.**



Abonnement Ovin Québec

Les producteurs ovins enregistrés - ceux qui ont payé leur plan conjoint
- continuent de recevoir Ovin Québec gratuitement.

POUR VOUS ABONNER, POSTEZ CE FORMULAIRE
ET VOTRE CHÈQUE (à l'ordre de la FPAMQ) À :

**Fédération des producteurs d'agneaux
et moutons du Québec**

Mireille Martin

555, boul. Roland-Therrien, bureau 545

Longueuil (Québec) J4H 4E7

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Province _____ Code postal _____

Téléphone _____

Cochez votre choix :

4 numéros (1 an) : 20 \$ + tx (22,79 \$)

8 numéros (2 ans) : 35 \$ + tx (39,88 \$)

Marie-France Bouffard B.Sc. agr. et Christian Beaudry agr.

Agronovie S.E.N.C.

Éleveur ovin de races pures
Polypay et Arcott Rideau

**Suivi GenOvis
Testé maedi-visna
Béliers génotypés**



Concours Mérite GenOvis 2006

⇒ Propriétaire de la meilleure brebis Polypay
au Québec (conformation et production)

⇒ Meilleur troupeau Arcott Rideau

bienvenue!

635, rang Beaudry, Granby (Qc) J2G 9H9
450 379-5298 chris.beau@sympatico.ca



Amas au champ : projet de suivi spécifique

Suite à la modification du *Règlement sur les exploitations agricoles* (REA) en octobre 2005, les conditions liées au stockage temporaire de fumier en amas au champ ont été modifiées. Afin d'aider les producteurs agricoles et les agronomes dans l'application de cette technique selon les conditions prescrites au REA, un *Guide de conception des amas de fumier au champ* (Guide) a été mis à leur disposition.

Certaines mesures d'atténuation décrites dans ce Guide constituent de nouvelles façons de faire qui mènent à un changement dans les méthodes utilisées par les producteurs et peuvent avoir un impact sur l'entreposage des fumiers en amas au champ. Ainsi, un projet de suivi spécifique a été mis en place depuis l'automne 2006, afin de vérifier, sur une plus large échelle, deux mesures d'atténuation suggérées par le Guide, soit la rigole d'interception et l'andain filtrant. Les trois pratiques qui seront testées sont les suivantes:

1. Amas avec rigole d'interception et andain filtrant ;
2. Amas sans rigole d'interception et sans andain filtrant ;
3. Amas avec barrière de dérivation à la place de la rigole d'interception et avec andain filtrant composés de matériel autre que du bran de scie.

Conditions de mise en amas du fumier sec

1. Les eaux contaminées provenant de l'amas ne doivent pas atteindre les eaux de surface.
2. L'amas doit être complètement enlevé, valorisé ou éliminé au maximum 12 mois après sa mise en place.
3. Les recommandations relatives à la localisation et à la gestion de l'amas devront être préparées et signées par un agronome pour les producteurs qui doivent posséder un PAEF.
4. Un registre de stockage doit être tenu pour chaque amas.

Trois catégories de fumier


Fumier humide	Fumier contenant plus de 60 % d'eau. De façon générale, le fumier des bovins laitiers, bovins de boucherie et ovins entrent dans cette catégorie.
Fumier sec	Fumier provenant d'élevage sur litière tel que l'élevage de poulets à griller et d'œufs d'incubation et comportant moins de 52 % d'eau.
Fientes	Les fientes sont produites par les producteurs d'œufs de consommation. Les fientes humides ont un taux d'humidité de 65 à 75 % alors que les fientes séchées contiennent entre 12 et 60 % d'eau.

Le projet de suivi spécifique des amas au champ est actuellement en cours sur un certain nombre de fermes dont quatre fermes ovines. Au total, près de 75 amas de fumiers humides, secs et de fientes sont suivis. Outre les caractéristiques du fumier utilisé et les mesures d'atténuation, d'autres facteurs peuvent également influencer sur le comportement de l'écoulement de l'amas. Ces facteurs feront l'objet d'observations attentives de la part des agronomes participants au projet. Toutefois, ils ne serviront pas de critères de sélection des amas observés.

Ce projet est chapeauté par la Fédération des producteurs de bovins et réalisé conjointement avec les Fédérations de producteurs de lait, d'agneaux et moutons, de volaille, d'œufs de consommation et d'œufs d'incubation. Sous la supervision du coordonnateur de projet, les agronomes ou techniciens de chacune des entreprises agricoles participant au projet effectuent le suivi des amas faits

selon leurs recommandations en visitant les entreprises lors de la mise en andain, de la reprise, des épisodes de redoux ou de pluie qui ont lieu durant l'automne et l'hiver ou encore de la fonte des neiges.

L'objectif du projet est de colliger un maximum d'information sur la pratique des amas au champ et ainsi d'améliorer le Guide et permettre une acceptation de la méthode au-delà de 2008.

L'analyse des données obtenues et la réalisation du rapport seront effectuées par le coordonnateur du projet. Un rapport préliminaire devrait être disponible à l'automne 2007 et le rapport final, à l'été 2008. 





RAPPEL Étude nationale des génétiques de la **tremblante** dans les moutons canadiens de race pure

Le projet national pour le génotypage de la tremblante a été reconduit. Il y a une possibilité de faire tester un total de 4 000 têtes. La nouvelle date limite de participation est le **31 mars 2008**. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site Internet de Scrapie Canada à www.scrapiecanada.ca

Vente du printemps de la SEMRPQ

La vente à l'encan du printemps 2007 de la SEMRPQ a eu lieu le 27 mai 2007 sur le site de l'exposition agricole de Trois-Rivières. Au total, 39 sujets de race Dorset, Hampshire et Suffolk ont été vendus. Le bélier Dorset MVV 36S, propriété de M. Mike Driscoll, a été vendu 1 500 \$. La vente de la SEMRPQ a encore prouvé cette année qu'il y a une bonne demande pour des sujets de race pure de qualité tant par des éleveurs de race pure que par des producteurs commerciaux.

Afin de connaître les dates des **expositions agricoles** du Québec, veuillez consulter le site Internet www.expoduquebec.com

Pour de plus amples informations sur la SEMRPQ, veuillez consulter notre site Internet

www.agneauduquebec.com/semrp

Consultation sur la sélection génétique dans les troupeaux commerciaux

Le propagandiste de la SEMRPQ et des représentants du CEPOQ en génétique ont rencontré des producteurs commerciaux au cours du mois de mai. Ces rencontres avaient pour objectifs :

- 1.** D'établir un portrait de l'utilisation de la génétique dans les troupeaux commerciaux;
- 2.** D'identifier les méthodes d'amélioration et de sélection génétique utilisées;
- 3.** De déterminer les besoins du secteur;
- 4.** D'établir les priorités d'intervention en fonction des besoins identifiés.

Plus spécifiquement, pour la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec, les informations recueillies permettront aux éleveurs de moutons de race pure de mieux répondre aux besoins des producteurs commerciaux et pour les représentants du CEPOQ, de travailler à ce que le programme d'évaluation génétique GenOvis soit mieux compris et utilisé.

La SEMRPQ et le CEPOQ travaillent actuellement à l'élaboration d'une formation en génétique et conformation pour les producteurs commerciaux. Nous planifions présenter cette formation dans les différentes régions du Québec à l'hiver 2008.

Les enregistrements de moutons de race pure

Un rappel à tous concernant les enregistrements de moutons de race pure :

- 1.** Le certificat d'enregistrement est très important, c'est ce document qui donne les renseignements de base sur l'animal, c'est ce qui certifie que le mouton est de race pure et c'est la preuve de propriété de l'animal;
- 2.** Un éleveur vendeur a un délai maximum de 6 mois pour transférer le certificat d'enregistrement au nouveau propriétaire. Le transfert est aux frais du vendeur.

1^{re} édition de la vente de béliers SEMRPQ - GenOvis

Une vente de béliers reproducteurs évalués à GenOvis aura lieu :

Endroit : Terrain de l'exposition de Richmond
Encan : Dimanche, le 29 juillet 2007 à 13 h

Des représentants du CEPOQ seront sur place afin d'aider les acheteurs à comprendre les données de GenOvis. Veuillez nous contacter pour recevoir le catalogue ou consulter le site Internet de la SEMRPQ.

COORDONNÉES DE LA SEMRPQ

Veuillez noter que les coordonnées de la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec vont changer à partir du 1^{er} juillet 2007. Veuillez consulter le site Internet de la Société pour connaître les nouvelles coordonnées.

Investissez dans votre entreprise, adoptez la race Arcott Rideau



Un choix rentable pour tous!

Des performances à la hauteur des attentes des producteurs ovins

Année	Nombre de troupeaux	Nombre de brebis	Nombre d'agneaux/agnelage	Nombre d'agneaux Sevrés/agnelage	Nombre agnelages brebis/année	Nombre d'agneaux sevrés brebis/année	GMQ (KG)
2005	12	1072	2.46	2.11	1.15	2.43	0.310
2006	16	1194	2.51	2.18	1.17	2.55	0.320

Voir la liste des éleveurs en page 04

CLUB POLYPAY DU QUÉBEC

DES BREBIS RÉPONDANT AUX BESOINS DE LA PRODUCTION OVINE DU QUÉBEC

DES QUALITÉS RECHERCHÉES... POUR DES BREBIS PRODUCTIVES\$

- Intervalle d'agnelage rapide;
- Très bonne capacité au désaisonnement
- Précocité dans l'atteinte de la maturité sexuelle;

... AVEC UNE MAJORITÉ DE NAISSANCES DOUBLES

- Ce qui nécessite moins d'intervention entourant l'agnelage;
- Diminue le taux de mortalité chez les agneaux;
- Offre des agneaux de bon poids et plus vigoureux à la naissance;
- Limite les frais reliés à l'achat de lactoremplacéur.

Productivité brute à GenOvis

Année	Nés/agnelage	Agnelage/année	Sevrés/brebis /année	% d'agneaux nés double
2006	1,9	1,17	1,91	59



Pour nous rejoindre :

Secrétaire : **Daniel Dion**

Tél. : 418 498-3887

Télécopieur: 418 498-3889

Président : **Daniel Ouellette**

Tél. : 418 775-2689

Vous aimeriez gagner du temps? On a des solutions pour vous!

Toujours soucieuse de vous aider dans vos tâches liées la traçabilité, l'équipe d'ATQ a mis en place différents outils vous permettant de procéder à vos déclarations de traçabilité, d'éliminer la paperasse et ainsi... de sauver un temps précieux!

Des outils de lecture automatisés

Vous avez besoin de procéder à un inventaire complet de votre troupeau? Vous devez effectuer de nombreuses pesées et vous possédez une balance électronique? Nous pouvons vous proposer différents types de **bâtons de lecture** qui vous permettent de lire les puces électroniques de vos animaux. Ces lecteurs peuvent emmagasiner des centaines de numéros de boucles que vous pouvez ensuite transférer directement dans les formulaires électroniques et/ou vos logiciels de régie. En plus d'éliminer le papier, cette façon de faire vous permet d'économiser beaucoup de temps!

Vous aimeriez faire l'essai d'un bâton afin de faire un choix éclairé? Informez-vous sur notre programme de prêt de bâtons de lecture d'une durée d'un mois, offert à un prix modique de 25\$ (ce montant couvre les frais de transport).

Un logiciel gratuit

Afin d'accélérer et de faciliter vos déclarations de traçabilité, nous vous recommandons l'utilisation du **logiciel gratuit** disponible sur notre site Internet au www.agri-tracabilite.qc.ca, qui vous permet de remplir les formulaires directement à l'ordinateur et d'envoyer vos données chez ATQ par Internet grâce un simple clic de souris. Ce logiciel est compatible avec les bâtons de lecture et vous permet de conserver toutes vos données sur votre ordinateur. Fini la paperasse!

Ce logiciel possède également certaines nouveautés d'intérêt pour le secteur ovin, soit la gestion des sexes, la lecture en temps réel permettant l'inscription du poids de l'animal, ainsi que l'utilisation de la technologie Bluetooth (sans fil).

ATQ Direct

Vous pouvez également faire vos déclarations via **ATQ Direct**, qui vous permet d'accéder à votre dossier chez ATQ via Internet. Vous pouvez ainsi consulter votre dossier au besoin et procéder à vos mises à jour et ce, sans avoir besoin d'une connexion haute vitesse. Pour y accéder, il vous faudra simplement un mot de passe que vous obtiendrez en appelant au service à la clientèle d'ATQ au **1-866-270-4319**.

Bonne traçabilité!



Photo Rémy Boily, photographe
Le transfert des données du bâton de lecture vers votre ordinateur ne prend que quelques secondes!

Contactez-nous!

Pour toute information concernant les différents outils d'automatisation et/ou pour toute question relative à la traçabilité, vous pouvez contacter le service à la clientèle d'Agri-Traçabilité Québec au **1-866-270-4319**





Circuit économique de la production ovine du Québec

Dans un contexte d'économie d'échanges, aucune activité économique ne peut se réaliser en autarcie. Une activité productrice nécessite des échanges sous forme de flux réels et monétaires entre les différents acteurs à travers un marché (marché de biens et services, marché du travail, marché des capitaux, etc.), ce qui laisse entrevoir l'existence de relations économiques entre les différents acteurs. Afin de mieux appréhender les relations d'échange entre les agents économiques, il est utile de les représenter schématiquement à l'aide d'un **circuit économique**.

En ce qui concerne la production ovine, il est envisagé de dresser un circuit économique, à savoir représenter schématiquement les flux d'échanges sur le marché¹ entre les producteurs d'agneaux et de moutons du Québec et leurs offreurs en biens et services. À travers cette représentation, différentes réalités peuvent être signalées, en occurrence :

- La dépendance économique à la production ovine de plusieurs entreprises dans différents secteurs d'activité;
- La production ovine contribue au développement social avec les revenus d'emplois liés directement ou indirectement à cette activité;
- La production ovine contribue à l'enrichissement provincial et fédéral.

¹ Dans le circuit économique, on se propose de prendre en compte uniquement les échanges sur le marché des biens et services.

² Il ne s'agit que des entreprises, offreurs de biens et services sur le marché dont la rémunération des producteurs ovins permet de couvrir au moins la moitié de leur coût de production. Donc, toutes les transactions non marchandes ne sont pas représentées dans le circuit économique.

Conception du circuit économique

Pour ce faire, le compte de production des agneaux de la Financière agricole du Québec pour les entreprises spécialisées peut nous servir de référence méthodologique. À travers ce document comptable, on peut recueillir certaines informations utiles pour la conception du circuit économique, à savoir :

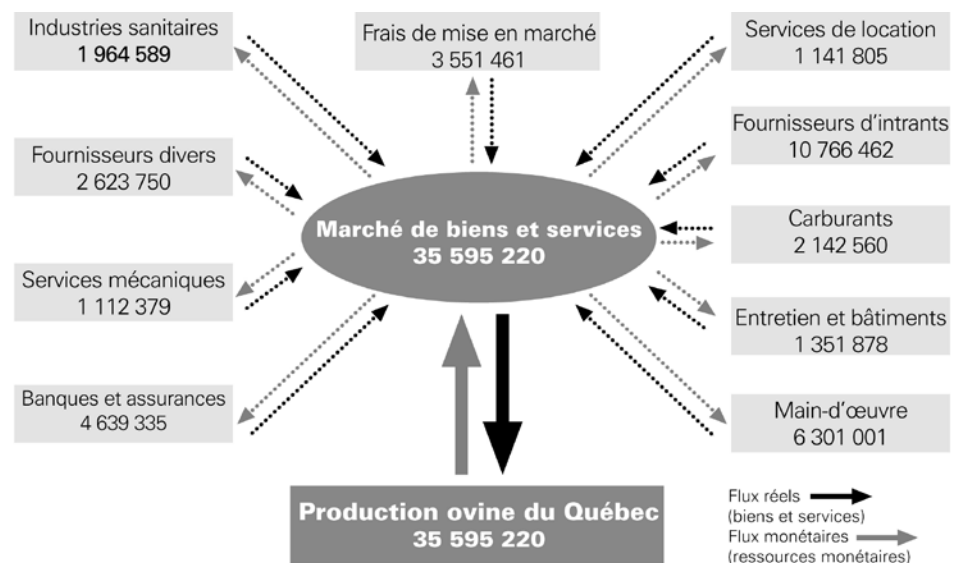
- L'identification des entreprises² offrant sur le marché des biens et services utilisés dans le processus de la production ovine. Ces entreprises regroupées dans différents secteurs d'activités permettent d'appréhender les activités reliées à la production ovine, en occurrence : industrie sanitaire (pharmacie, médicaments, etc.), entreprises de mise en marché (transport, abattage, etc.), services de location, fournisseurs d'intrants et autres fournisseurs, carburant, entretien et bâtiments, banques et assurances,

ces, main-d'œuvre, services mécaniques;

- La détermination, pour chaque unité de brebis assurée, des revenus que les producteurs ovins versent aux secteurs d'activités qui dépendent de leur production. Au total, connaissant le nombre de brebis assurées par la Financière agricole, on peut se faire une idée de l'ordre de grandeur du revenu total que la production ovine verse dans l'économie québécoise, voire canadienne.

En conséquence, si on se réfère aux données du dernier compte du coût de production des agneaux de la Financière agricole pour les entreprises spécialisées (janvier à décembre 2006, avec comme nombre de brebis assurées 175 807), le circuit économique de la production ovine est représenté dans la figure 1, ci-dessous. ►►►

Figure 1 : Circuit économique de la production ovine du Québec (valeur en \$)



Source : FPAMQ, 2007

Sécurité du revenu

À travers ce circuit économique, on constate que la production ovine entretient des relations d'échanges avec différentes entreprises offrant sur le marché des biens et services entrant dans leur processus de production. En contrepartie des biens et services reçus sous forme de flux réels, le secteur ovine verse des ressources monétaires (flux monétaires) estimées à 35 595 220 \$, ce qui représente des revenus injectés dans l'économie provinciale et fédérale.

Les secteurs qui en bénéficient le plus sont les fournisseurs d'intrants, qui reçoivent 30 % du revenu total, soit 10 766 462 \$. La main-d'œuvre additionnelle, composée de la main-d'œuvre familiale et externe, en perçoit 18 %, soit 6 301 001 \$. Les banques et assurances, 13 %, soit 4 639 335 \$. Les services de mise en marché, 10 %, soit 3 551 461 \$, dont 35 % représente la part des services de commission, 24 % celle des entreprises d'abattage, 22 % celle des entreprises de transport et 19 % celle des services divers. Pour les autres secteurs, il faut se référer au tableau 1.

Davantage de « soutien au revenu » dans le secteur ovine

Les programmes d'Assurance-stabilisation des revenus agricoles (ASRA) ont pour objectif de garantir un revenu annuel net positif aux entreprises agricoles ou catégories d'entreprises agricoles respectant les structures de production et de mise en marché prévues. En ce sens, les producteurs sous ASRA, comme les producteurs d'agneaux, reçoivent une compensation lorsque que le prix du marché est inférieur au revenu stabilisé. Il faut signaler que cette compensation concerne deux volets composants de l'ASRA :

- Un volet « stabilisation » dont l'objectif est de stabiliser le revenu des producteurs de certains risques du marché ;
- Un volet « soutien au revenu » dont l'objectif est d'assurer le développement régional et l'autosuffisance alimentaire en assurant la parité entre le revenu de l'exploitant et celui de l'ouvrier spécialisé.

En ce qui concerne la production ovine, davantage de « soutien au revenu » contribuerait à mieux garantir certains avantages socio-économiques, notamment :

- L'enrichissement économique du Québec avec toutes les entreprises qui dépendent de la production ovine ;
- La participation au développement régional et à l'aménagement du territoire ;
- L'utilisation des ressources naturelles et humaines ;
- L'autosuffisance alimentaire à la viande ovine, pour laquelle on peut noter une perspective de hausse de la demande.

Tableau 1 : Évaluation des ressources monétaires perçues par les secteurs d'activité liés à la production ovine du Québec

Secteurs d'activité	Ressources monétaires	
	en dollars	en %
Fournisseurs d'intrants	10 766 462	30
Main-d'œuvre	6 301 001	18
Banques et assurances	4 639 335	13
Frais de mise en marché*	3 551 461	10
Fournisseurs divers	2 623 750	7
Carburant	2 142 560	6
Industries sanitaires	1 964 589	6
Entretien et bâtiments	1 351 878	4
Services de location	1 141 805	3
Services mécaniques	1 112 379	3
TOTAL	35 595 220	100

* Frais de mise en marché dont 35 % pour les services de commission; 24 % pour le transport, 22 % abattage, et 19 % pour les autres services.

Source : FPAMQ, 2007.

Visez juste

Ovation

La performance adaptée à vos besoins

En production ovine

Contactez un expert-conseil lié à votre réussite

- Outils
- Produits
- Expertise



La force d'un réseau

101290-05-07

Une consommation de viande ovine en hausse

Selon Statistique Canada, la consommation *per capita* de viande ovine s'est accrue de près de 30 % au cours des 15 dernières années (1991-2005), faisant ainsi passer à 1 kg la portion annuelle d'agneau consommée. Une hausse de 42 % de la consommation de viande ovine est prévue d'ici 2020, ce qui la place au premier rang des augmentations les plus marquées et au deuxième rang des augmentations, tous produits confondus.

Cette tendance concorde avec l'accroissement de la population de confession musulmane. Dans le cadre du recensement de 2001, environ 579 640 musulmans ont été recensés au pays, ce qui correspond à 2 % de la population canadienne (tableau 2). D'ici la fin de la décennie, l'effectif musulman devrait être deux fois plus nombreux (Statistique Canada). Il s'agit d'un marché qui peut s'avérer très

riche en débouchés pour la production de viande ovine halale. Les perspectives de développement sur ces marchés sont donc très intéressantes. Il demeure cependant important pour les entreprises de comprendre la culture, les goûts et les préférences des consommateurs musulmans et de savoir que ces derniers n'achètent que des produits halal de grande qualité et à prix compétitifs, tout comme l'agneau du Québec. (AAC, 2006)

Face à cette perspective de hausse de la demande en viande ovine, les producteurs ovins du Québec ont l'opportunité de conquérir de nouvelles parts de marché, tant sur le marché québécois que canadien. Plus de « soutien au revenu » inciterait les producteurs à mieux investir dans le secteur ovin pour assurer l'autosuffisance alimentaire sur le marché québécois et détenir l'avantage en termes de prix et de qualité par rapport à la viande ovine concurrente (en provenance du


reste du Canada, des États-Unis, de la Nouvelle-Zélande, etc.). 

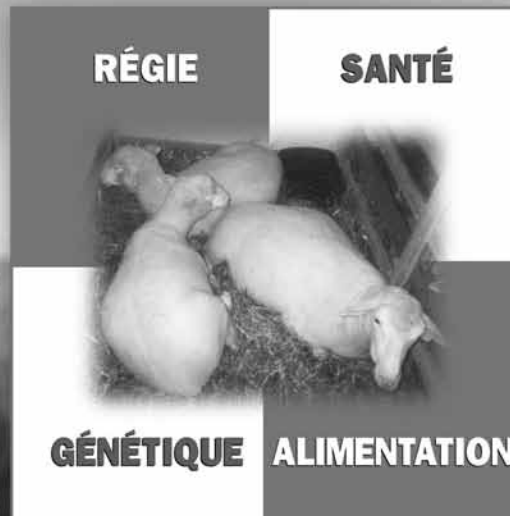
Tableau 2 : Répartition de la population musulmane canadienne, par province et par territoire, 2001

Population canadienne totale	29 639 035
Canada	579 640
Ontario	352 530
Québec	108 620
Colombie-Britannique	56 220
Alberta	49 040
Manitoba	5 095
Nouvelle-Écosse	3 545
Saskatchewan	2 230
Nouveau-Brunswick	1 275
Terre-Neuve et Labrador	630
Île-du-Prince-Édouard	195
Territoires du Nord-Ouest	180
Territoire du Yukon	60
Nunavut	30

Source : Statistique Canada, recensement de 2001.

Pour un agneau de qualité et une meilleure rentabilité de votre entreprise

Faites l'essai du programme pour agneau et brebis Purina.



Pour plus d'information concernant nos produits et services, veuillez communiquer avec votre concessionnaire Purina.

www.agripurina.ca



PURINA®



LES PAGES DU CEPOQ

CENTRE D'EXPERTISE EN PRODUCTION OVINE DU QUÉBEC (CEPOQ)

1642, rue de la Ferme, La Pocatière QC G0R 1Z0 Tél. : 418 856-1200 * Télécopieur : 418 856-6247 * info@cepoq.com * www.cepoq.com

ACTUALITÉS

La Journée de Recherche en Production Ovine 2007 : le rendez-vous des intervenants!

Personne ne pourra dire qu'il manque de ressources en production ovine! À preuve, le 25 mai dernier, près de 90 intervenants (agronomes, techniciens, vétérinaires, conseillers en financement, ...) se sont donnés rendez-vous à la 5^e édition de la Journée de Recherche en Production Ovine (JRPO 2007). Cette journée, organisée grâce à un partenariat entre le CEPOQ et le Groupe de Recherche sur les Ovins du chercheur François Castonguay (Agriculture et Agroalimentaire Canada) est dédiée aux intervenants actifs dans le secteur ovin. Cet événement permet d'informer les participants des plus récentes découvertes issues des recherches réalisées en production ovine au Québec. La journée a débuté par un déjeuner-causerie qui a permis d'en savoir plus sur l'Agence de vente des agneaux lourds au Québec. Durant la journée, des conférenciers sont venus présenter des conférences variées portant sur différents sujets dont : l'impact de l'élevage en bergerie froide sur la qualité de la viande, l'impact de la prolificité sur la rentabilité des entreprises ovines, l'effet de la restriction alimentaire des agnelles sur leurs performances de croissance, de reproduction et de lactation, la maîtrise du parasitisme en production ovine, la mortalité néonatale associée à une problématique de carence en iode, la qualité de la viande, la problématique de surcharge hépatique de cuivre chez les agneaux lourds, le développement de méthodes moléculaires pour la détection du virus du maedi-visna, l'effet de différentes intensités lumineuses chez les agneaux et les brebis et une dernière conférence portant sur l'impact du passage en jours courts sur la production laitière des brebis et sur la croissance des agneaux. Bref... une journée très bien remplie pour les intervenants du secteur!



Les membres du comité organisateur tiennent à remercier chaleureusement tous les intervenants ayant participé à l'événement qui a été un succès sur toute la ligne! La prochaine édition de la JRPO est prévue pour le printemps 2009.

Dans les prochaines semaines, n'hésitez pas à questionner vos conseillers et vétérinaires et à discuter avec eux des informations qu'ils ont recueillies lors de cette journée! Si vous êtes intéressé à obtenir le cahier des conférences, ce dernier est disponible au CEPOQ au coût de 15 \$. Pour toutes questions ou pour commander ce document, contactez le **418 856-1200, poste 221**.

Le CEPOQ tient à remercier ses précieux partenaires pour leur soutien :



Agriculture, Pêcheries
et Alimentation
Québec



Agriculture and
Agri-Food Canada

Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Une production
CEPOQ - SEMRPO

Formation sur
**LA GÉNÉTIQUE
ET LA CONFORMATION
DES SUJETS REPRODUCTEURS**

Surveillez les annonces
publicitaires à venir.

Ne manquez surtout pas
cet incontournable!

En salle dans votre région dès février 2008
Formulaire d'inscription disponibles dès l'automne 2007

Agneaux lourds et bergeries froides : impact sur les performances de croissance et la qualité de la viande



Dans le contexte actuel d'ouverture des marchés et de mondialisation, la production ovine se doit, comme l'ensemble des productions animales québécoises, de maintenir, voire développer et améliorer, la qualité de son produit carné. La réalité climatique du Québec a un impact majeur sur cette production agricole. En effet, tandis que plusieurs pays producteurs de viande d'agneaux bénéficient d'un climat favorable à l'élevage extensif, les hivers québécois exigent des producteurs qu'ils soient en mesure de loger convenablement leurs animaux à l'abri des aléas du climat rigoureux. Or, les infrastructures nécessaires afin d'hiverner les animaux augmentent les coûts de production. Il devient dès lors primordial de tenter de réduire ces coûts supplémentaires afin de demeurer concurrentiel face aux pays exportateurs dont les coûts de production, et par le fait même des produits offerts, sont souvent moindres. Ainsi, l'utilisation de bergeries froides (non isolées), moins coûteuses à la construction, pour l'élevage des agneaux lourds est une option intéressante pour les éleveurs du Québec. Toutefois, dans une perspective de production durable, il est primordial de s'assurer que cette pratique ne nuit ni à la quantité de viande produite ni à la qualité si essentielle de cette dernière.

Des informations du passé

Il a été démontré chez l'ovin que l'exposition au froid engendre une augmentation des dépenses énergétiques reliées au maintien de la température corporelle [1, 2]. Dans un tel contexte, il semble logique de penser que le froid puisse avoir un impact sur les performances de croissance des agneaux, car les animaux élevés sous des conditions plus froides pourraient devoir consommer plus d'aliments ou réduire d'autres dépenses, telles que leur croissance, de manière à combler cette augmentation des besoins. D'ailleurs, certaines études effectuées avec des agneaux tondus ont rapporté une consommation alimentaire supérieure chez les agneaux élevés dans un environnement froid (environ 0 °C) comparativement à leurs congénères élevés sous un environnement plus chaud (environ 20 °C) [3-6]. Dans

certain cas, le gain moyen quotidien (GMQ) était inférieur chez les agneaux élevés au froid malgré l'augmentation de la consommation [3, 4] tandis que d'autres études ont plutôt observé un gain supérieur [5, 6]. Fait intéressant, lors d'une étude menée récemment au CEPOQ avec des agneaux de race Dorset non tondus, élevés dans un environnement froid ou tempéré et alimentés à volonté, aucune différence de consommation alimentaire, ni de gain moyen quotidien n'a été observée selon l'environnement d'élevage [7, 8].

Au niveau musculaire, l'exposition au froid durant la croissance semble influencer la proportion des différentes fibres qui composent le muscle (voir encadré) ainsi que certaines caractéristiques musculaires chez le porc [9], le canard [10] et certains rongeurs [11, 12] élevés au froid. De plus, une augmentation de la teneur en lipides de certains muscles a été observée les animaux soumis à une période de froid [9, 13, 14].

...types de fibres???

Les muscles se composent principalement de trois types de fibres musculaires. Les fibres SO « slow and oxydative » sont des fibres rouges qui se contractent lentement et qui ont la capacité de travailler très longtemps. On pourrait dire, par analogie, que c'est le type de fibres qui compose principalement les muscles des marathoniens. À l'opposé, les fibres FG « fast and glycolytic » sont des fibres blanches qui se contractent très rapidement, mais qui ne sont capables de fournir un effort que durant une courte période. Ces fibres sont retrouvées en grand nombre dans les muscles des sprinteurs. Finalement, il existe des fibres dites intermédiaires, FOG « fast and oxydo-glycolytic », qui ont la capacité de se contracter rapidement et d'effectuer un long travail.

Des changements au niveau de la proportion des fibres, des caractéristiques musculaires et de la teneur en lipides pourraient avoir un impact sur la qualité de la viande des agneaux québécois. En effet, des variations de ces paramètres pourraient avoir des répercussions sur la couleur, la jutosité, la tendreté et la faveur de la viande. De ce point de vue, il devient pertinent d'évaluer l'impact de l'élevage d'agneaux lourds en bergerie froide durant la période hivernale sur la qualité de la viande.

L'ABC du projet

Durant l'hiver 2005, 64 agneaux de race Dorset, 32 mâles et 32 femelles, ont été élevés au Centre d'expertise en production ovine du Québec sous deux environnements distincts. Les agneaux étaient gardés par groupe de quatre individus de même sexe dans l'un ou l'autre des bâtiments, soit une bergerie non isolée désignée comme l'environnement froid et une bergerie isolée¹ faisant office d'environnement tempéré. Au total, chacun des bâtiments regroupait 4 enclos de 4 mâles et 4 enclos de 4 femelles. Les agneaux étaient nourris à volonté avec du foin sec et de la moulée commerciale de la compagnie Agribands Purina Canada (Purano 18 % P.B. entre le sevrage et 30 kg et Purano 16 % P.B. après 30 kg) jusqu'à un poids d'abattage à jeun visé de 41-45 kg pour les femelles et 46-50 kg pour les mâles. La moulée était pesée chaque jour et les refus une fois par semaine de manière à déterminer la consommation par enclos. De plus, les agneaux étaient pesés une fois par semaine et échographiés au niveau lombaire une fois toutes les deux semaines de manière à suivre le gain de poids et l'évolution des épaisseurs de gras et de muscle (longe).



L'abattage a eu lieu à l'abattoir Pouliot de Saint-Henri-de-Lévis. Un prélèvement de muscle a été effectué au niveau de la longe droite de chaque animal et ce, dans un délai de 30 à 60 minutes suivant l'abattage. Ces échantillons ont servi

aux analyses nécessaires à la caractérisation des fibres musculaires. Après avoir refroidi pendant 24 h, les carcasses ont été classifiées et découpées. Les longes gauches de 32 individus et les longes droites de tous les animaux ont été emballées sous vide et maturées une semaine avant d'être finalement congelées à -20 °C.

Les analyses de laboratoire se sont déroulées au Centre de recherche et de développement sur les aliments d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à Saint-Hyacinthe.

¹ Il est important de mentionner que le terme bergerie froide est employé pour désigner un bâtiment dont la principale différence avec une bergerie chaude est l'absence d'isolation. Il ne s'agit donc pas d'un bâtiment dont les murs sont constitués de planches ajourées. La bergerie froide employée offrait un environnement exempt de vent et d'intempéries aux agneaux.

Les objectifs

L'objectif général de cette étude était de déterminer l'impact de l'élevage des agneaux lourds dans un environnement froid sur les performances de croissance et la qualité de la viande.

De manière plus spécifique, elle avait pour but d'évaluer les répercussions de cette pratique sur :

1. les paramètres zootechniques (GMQ, consommation, durée de croissance);
2. la qualité de la carcasse (mesures à ultrason pour l'épaisseur de gras dorsal et l'œil de longe, conformation, poids carcasses, rendement carcasse, rendements en viande vendable et en viande maigre);
3. les caractéristiques chimiques et biochimiques de la viande (type de fibres musculaires, les métabolismes du muscle, le pH et la composition en eau, gras et protéines);
4. les différents paramètres de la qualité organoleptique (couleur, jutosité, tendreté et flaveur) mesurés de manière objective et par un panel de dégustation.

Des résultats intéressants

Globalement, la température journalière moyenne de l'environnement tempéré (bergerie chaude) a été de $10,9 \pm 0,70$ °C (min. = 8,8 °C et max. = 12,3 °C) tandis que celle de l'environnement froid (bergerie froide) était de $-2,0 \pm 5,16$ °C (min. = -10,9 °C et max. = 9,3 °C). Il est important de mentionner que, tout comme dans le cas de l'étude du CEPOQ [7, 8], la température de l'environnement froid variait selon les fluctuations de la température extérieure, ce qui diffère des différentes études menées chez l'agneau dans des conditions de froid constant.

Paramètres de croissance. De manière générale, l'environnement froid n'a eu aucun effet négatif sur la croissance des agneaux lourds et ce, tant au niveau du gain moyen quotidien que de la consommation de moulée (tableau 1). Ces résultats sont en accord avec ceux de Vachon et al. [7]; étude pendant laquelle les agneaux élevés sous l'environnement froid avaient même tendance à avoir un GMQ supérieur. Par contre, certaines études ont rapporté des différences significatives au niveau du GMQ et/ou de la consommation alimentaire pour des agneaux tondus élevés sous un froid constant (environ 0 °C) comparativement à leurs congénères élevés sous un environnement plus chaud (environ 20 °C) [3-6]. Les résultats obtenus dans la présente étude et ceux de Vachon et al. [7] semblent indiquer que la présence normale de laine est suffisante pour maintenir les performances de croissance des agneaux élevés dans un environnement froid, du moins sous les températures observées lors de ces expériences. D'ailleurs, il est reconnu que la laine est un isolant efficace qui influence la zone de confort des ovins [15].

Tableau 1. Paramètres de croissance en fonction du sexe (S) et de l'environnement (E)

Variables	Mâles		Femelles		SEM	Effets (P)*		
	Tempéré	Froid	Tempéré	Froid		S	E	S x E
GMQ (g/j)	0,455	0,474	0,355	0,374	0,013	< 0,001	0,161	0,996
Consommation de moulée (kg/enclos)	379,0	388,8	391,7	368,6	11,4	0,726	0,532	0,139

*Voir à la fin du texte la définition des effets.

Tableau 2. Épaisseur des tissus au niveau de la longe en fonction du sexe (S) et de l'environnement (E)

Variables	Mâles		Femelles		SEM	Effets (P)		
	Tempéré	Froid	Tempéré	Froid		S	E	S x E
Épaisseur du muscle US à l'abattage (mm)	32,8	34,4	31,8	33,4	0,6	0,144	0,027	0,955
Dépôt du muscle (mm/j)	0,142	0,170	0,119	0,149	0,010	0,049	0,014	0,886
Épaisseur de gras US à l'abattage (mm)	9,0	8,3	9,3	9,0	0,3	0,112	0,125	0,685
Dépôt du gras (mm/j)	0,061	0,048	0,061	0,055	0,055	0,005	0,068	0,535

Les mesures d'épaisseur de la longe et de la couverture de gras prises par ultrason (US) sur les agneaux vivants avant leur abattage révèlent des différences significatives selon l'environnement dans lequel les agneaux étaient élevés (tableau 2). En effet, les agneaux gardés dans l'environnement froid avaient une épaisseur de muscle plus importante que ceux élevés dans l'environnement tempéré, ce qui est en accord avec la vitesse du dépôt musculaire (exprimée en mm/j) qui était aussi supérieure dans l'environnement froid. Ces résultats sont particulièrement intéressants puisque sous les deux environnements, les agneaux ont reçu le même apport énergétique et azoté, mais ils ont déposé plus de muscle (au site mesuré) sous l'environnement froid; environnement qui aurait pu, a priori, engendrer des besoins d'entretien supérieurs. À notre connaissance, aucune étude n'a rapporté de résultats similaires chez l'agneau. Différentes hypothèses peuvent cependant être émises afin d'expliquer ce constat :



- Les agneaux élevés sous l'environnement froid pourraient avoir une meilleure utilisation de l'azote [16, 17], réponse qui serait induite par des différences de sécrétions hormonales [18, 19].
- Sous l'environnement froid, il pourrait y avoir une réduction de la charge microbienne et des infections sous-cliniques, ce qui réduirait les besoins énergétiques associés à la défense immunitaire.

Caractéristiques chimiques et biochimiques de la longe.

L'environnement d'élevage n'a pas influencé la composition chimique (eau, gras et protéines) et le pH de la viande. En fait, parmi l'ensemble des paramètres mesurés en ce qui a trait aux caractéristiques chimiques et biochimiques du muscle, seule une proportion plus importante de fibres intermédiaires (FOG : fibres rapides oxydo-glycolytique) a été observée au niveau de la longe des agneaux élevés sous l'environnement froid (tableau 3). Cette réponse témoigne d'une certaine adaptation des agneaux aux températures plus froides, adaptation déjà observée chez le porc [9, 20], le rat [11, 13], le cochon d'Inde [12] et le canard [10].

Tableau 3. Proportion des fibres musculaires au niveau de la longe en fonction du sexe (S) et de l'environnement (E)

Variables	Mâles		Femelles		SEM	Effets (P)		
	Tempéré	Froid	Tempéré	Froid		S	E	S x E
Fibres SO (%)	8,8	7,7	8,1	7,0	0,7	0,284	0,139	0,991
Fibres FOG (%)	52,1	53,6	52,0	55,0	1,0	0,522	0,047	0,475
Fibres FG (%)	39,1	38,7	39,9	38,1	1,0	0,904	0,276	0,467

Qualité de la viande. Pour ce qui est de la qualité de la viande, aucune différence significative n'est ressortie pour les mesures objectives de la couleur, de la jutosité et de la tendreté. Toutefois, le panel de dégustation a jugé la viande des agneaux élevés sous l'environnement froid plus juteuse que celle des agneaux élevés sous l'environnement tempéré (tableau 4). Cette différence est particulièrement difficile à expliquer puisque la composition en eau et en gras de la viande était semblable de même que les pertes en eau et à la cuisson, paramètres souvent reliés à la jutosité.

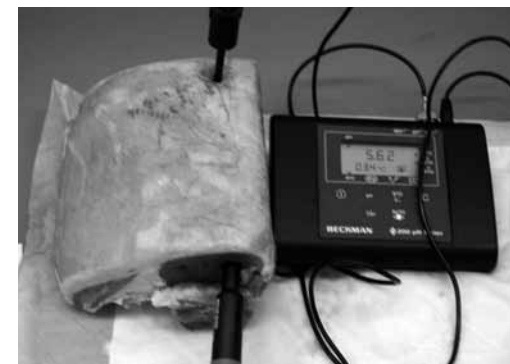


Tableau 4. Évaluation de la qualité de la viande par un panel de dégustation en fonction du sexe (S) et de l'environnement (E)

Variables	Mâles		Femelles		SEM	Effets (P)		
	Tempéré	Froid	Tempéré	Froid		S	E	S x E
Flaveur longe	3,93	3,80	3,64	3,43	0,18	0,084	0,373	0,820
Fermeté longe	4,27	4,30	3,86	3,65	0,30	0,088	0,750	0,697
Jutosité longe	3,29	3,77	3,61	3,83	0,17	0,257	0,043	0,420
Flaveur du gigot	3,82	3,86	3,27	3,48	0,20	0,026	0,510	0,675

Que doit-on conclure et retenir?

Les résultats obtenus au cours de la présente étude démontrent qu'il n'y a pas d'impact négatif relié à l'élevage des agneaux lourds dans un environnement froid sur les paramètres de croissance ainsi que sur la qualité de la carcasse et de la viande. Au contraire, les quelques effets significatifs observés étaient plutôt positifs. Ces résultats portent à croire que sous les conditions retrouvées durant cette étude, les animaux étaient exposés à des températures très près de la borne inférieure de leur zone de confort. Les agneaux élevés dans l'environnement froid sembleraient s'être adaptés aux conditions auxquelles ils étaient exposés sans toutefois augmenter de façon drastique leurs besoins énergétiques. Par contre, une telle conclusion n'explique pas comment cet environnement a pu favoriser certains paramètres de croissance, comme le dépôt musculaire. D'autres facteurs que les besoins énergétiques nécessaires au maintien de la température de l'animal pourraient donc être impliqués.

Il faut **rester prudent** face à de tels résultats. Il est vrai que l'environnement froid n'a eu aucun impact négatif sur les différents paramètres au cours de cette expérience. Toutefois, il faut être conscient que ces résultats s'appliquent à des agneaux non tondus, recevant une alimentation de qualité servie à volonté, élevés à l'abri du vent et des intempéries et soumis aux températures rencontrées durant cette étude. Dans de telles conditions, l'élevage sous un environnement froid pourrait représenter un avantage économique pour les producteurs. Une telle pratique permettrait de réduire les coûts de production reliés à la construction de bergeries isolées tout en maintenant les performances de croissance et la qualité de la carcasse et de la viande des agneaux lourds.

Financement

Merci au CDAQ, au CEPOQ, à Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Agribrands Purina Canada et au CRSNG qui ont permis le financement de ce projet.

Remerciements

Des remerciements plus que sincères à tous les partenaires sans lesquels le projet n'aurait pu avoir lieu : Sylvain Blanchette et l'équipe du CEPOQ ; Marie-Claude Parisé et Christian Bernier propriétaires de Sélection BERARC ainsi qu'à leurs bouchers Hervé Marquet et Daniel Rochon ; aux propriétaires et au personnel de l'Abattoir Pouliot ; Éric Provencher d'Agribrands Purina Canada.

* Effets (P)

Les effets sont considérés significatifs dès que la valeur de P est inférieure à 0,05 (P<0,05).

Dans les tableaux précédents, les effets représentent :

S : L'effet du sexe des agneaux

E : L'effet de l'environnement

S*E : L'interaction entre ces deux effets.»

Références

1. Webster, A.J.F., A.M. Hicks, and F.L. Hays, *Can. J. Physiol. Pharmacol.*, 1969. 47: p. 553-562.
2. Slee, J., *J. Physiol.*, 1972. 227(1): p. 51-70.
3. Ames, D.R. and D.R. Brink, *J. Anim. Sci.*, 1977. 44(1): p. 136-140.
4. Brink, D.R. and D.R. Ames, *J. Anim. Sci.*, 1975. 41: p. 264 (Abstr.).
5. Ekpe, E.D. and R.J. Christopherson, *Can. J. Anim. Sci.*, 2000. 80(1): p. 87-95.
6. Moibi, J.A., R.J. Christopherson, and E.K. Okine, *Can. J. Anim. Sci.*, 2000. 80(1): p. 59-67.
7. Vachon, M., R. Morel, and D. Cinq-Mars, *Can. J. Anim. Sci.*, 2007. 87: p. 29-34.
8. Morel, R., M. Vachon, and D. Cinq-Mars, *Ovin Québec*, 2004. 4(4): p. 20-21.
9. Lefaucheur, L., et al., *J. Anim. Sci.*, 1991. 69: p. 2844-2854.
10. Duchamp, C., et al., *J. Physiol.*, 1992. 457: p. 27-45.
11. Behrens, W.A. and J. Himms-Hagen, *J. Bioenerg. Biomembr.*, 1977. 9(1): p. 41-63.
12. Ratzin Jackson, C.G., A.H. Sillau, and N. Banchemo, *Proc. Soc. Esp. Biol. Med.*, 1987. 185: p. 101-106.
13. Soni, A. and S.S. Katoch, *J. Therm. Biol.*, 1997. 22(2): p. 95-107.
14. Buser, K.S., et al., *Cell Tissue Res.*, 1982. 225(2): p. 427-36.
15. NRC, ed. N.A. Press. 1981, Washington, D.C. 168.
16. Christopherson, R.J. and P.M. Kennedy, *Can. J. Anim. Sci.*, 1983. 63(3): p. 477-496.
17. Kennedy, P.M., R.J. Christopherson, and L.P. Milligan, in *Control of digestion and metabolism in ruminants*, L.P. Milligan, W.L. Grovum, and A. Dobson, Editors. 1986. p. 285-306.
18. Sasaki, Y. and T.E.C. Weekes, in *Control of digestion and metabolism in ruminants.*, L.P. Milligan, W.L. Grovum, and A. Dobson, Editors. 1986: Englewood Cliffs, NJ, USA. p. 326-343.
19. Weekes, T.E.C., Y. Sasaki, and T. Tsuda, *Am. J. Physiol.*, 1983. 244(4): p. E335-E345.
20. Herpin, P. and L. Lefaucheur, *J. Therm. Biol.*, 1992. 17(4-5): p. 277-285.

La qualité du produit... une préoccupation universelle

Ce ne sont pas tous les projets de recherche qui nécessitent une ferme de recherche... Et c'est le cas du projet « Analyse des points critiques relatifs à la qualité de l'agneau lourd du Québec ». La Table filière ovine a, en 2005, mandaté le CEPOQ pour réaliser cette étude dont tous les acteurs de l'industrie avaient le sujet à cœur.

Pourquoi parler de qualité???

Plutôt facile de répondre à cette question... Difficile de développer et consolider un marché avec un produit dont on ne peut garantir systématiquement la qualité ! D'autant plus que l'agneau est considéré par la plupart des consommateurs comme un produit de luxe. Il faut donc cerner les sources de variation de la qualité du produit, dans ce cas-ci l'agneau lourd du Québec, ce qui revient à dire qu'il faut identifier les points critiques. Dans le cas de l'agneau lourd, la chaîne de production part de la ferme pour se rendre jusqu'à la fourchette du consommateur, et chacun des maillons est interpellé dans ce processus « d'introspection ». Et lorsqu'on parle de qualité de l'agneau lourd, il faut considérer à la fois la qualité de la carcasse (poids, couverture de gras, etc.) et la qualité de la viande (tendreté, jutosité, etc.).

L'objectif concret de ce projet était donc de dresser un portrait des points critiques pouvant influencer la qualité de l'agneau lourd du Québec, d'analyser leur importance au sein de l'industrie québécoise et de proposer des moyens d'action prometteurs afin d'améliorer la qualité de l'agneau du Québec.

Des recommandations... basées sur quoi?

C'est par le biais d'une enquête que l'équipe de travail a obtenu les pistes nécessaires à l'élaboration des recommandations émises. Différents questionnaires ont été bâtis pour chacun des maillons de l'industrie et un échantillon des acteurs de ces maillons y a répondu. Près de quarante

entreprises ont répondu à l'un ou l'autre des questionnaires, ce qui a permis de couvrir les secteurs suivants : la production, le transport d'animaux vivants, les lieux de transit, l'abattage, la transformation, le transport de viande et la restauration. Cette approche a permis de dresser un portrait des pratiques, de la ferme à la table, susceptibles d'influencer la qualité de l'agneau lourd. Il faut toutefois garder en tête que les résultats obtenus sont descriptifs et qu'au contraire des projets de recherche plus traditionnels, aucune analyse statistique n'a été réalisée.



Parallèlement à ceci, un tour d'horizon de la littérature scientifique disponible sur le sujet a été réalisé afin de valider l'impact des différentes pratiques répertoriées au sein de l'industrie ovine québécoise sur la qualité de son produit.

Et qu'est-ce que ça donne?

Plusieurs événements ou manipulations, entre la ferme et le consommateur, ont été identifiés comme étant des points critiques pour la qualité de la carcasse et de la viande d'agneau lourd. Différentes recommandations ont donc été formulées et entérinées par un comité de travail composé de plusieurs professionnels oeuvrant au sein de l'industrie ovine. L'objectif : améliorer la qualité du produit et appuyer l'industrie pour qu'elle demeure concurrentielle. Les différentes recommandations émises ont été regroupées sous quatre thématiques qui correspondent aux objectifs généraux qui devraient être ciblés par l'industrie ovine :

- Identifier les besoins du marché
- Uniformiser l'agneau lourd produit
- Assurer la disponibilité d'un produit de qualité
- Transférer les connaissances et promouvoir le produit

Pour atteindre ces objectifs, 39 recommandations ont été précisées et touchent plusieurs aspects dont la génétique, la mise à jeun pré-abattage, le réseau de transport d'animaux, la santé des troupeaux, le refroidissement des carcasses, la maturation de la viande, les communications entre les acteurs de l'industrie, etc. Par ailleurs, puisque les points critiques se situent tout au long de la chaîne, tous les acteurs de l'industrie sont interpellés et doivent nécessairement se concerter afin d'atteindre des objectifs communs préalablement identifiés. Sans cette concertation du milieu, la portée des recommandations et des mesures mises en place subséquemment en sera réduite.

Où puis-je trouver cette liste de recommandations?

Si vous souhaitez obtenir le document complet issu de cette étude, ou simple-

ment consulter la liste des recommandations émises, rendez-vous sur la page d'accueil du site Internet du CEPOQ à www.cepoq.com. Vous pouvez éga-

lement obtenir une copie officielle du Guide provincial (frais d'envoi à couvrir) en communiquant avec Geneviève Rioux au **(418) 856-1200, poste 0**.

Ce projet a pu être réalisé grâce au soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada par le biais du programme Appui aux initiatives des tables filières ovines québécoises. Mme Janie Lévesque, agronome consultante et chargée de projet pour le CEPOQ dans ce dossier, et Mme Marie-Ève Tremblay, agro-économiste à la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec, ont rédigé le document de consultation provinciale avec la collaboration de nombreuses personnes.

Partenaires pour la réalisation du projet :



Agriculture and
Agri-Food Canada

Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation
Québec



Partenaires pour la réalisation du document de consultation provinciale :



- Sélection BERARC
- Association des Médecins Vétérinaires Praticiens du Québec
- La Financière agricole du Québec

* Hélène Méthot, agr. M.Sc. Coordonnatrice des projets de R&D au CEPOQ

L'automne s'en vient ! Avez-vous tous vos béliers pour la forte saison de reproduction ?

Les encans de béliers arrivent ... saurez-vous faire le bon choix?

Voici un petit aide-mémoire pour sélectionner adéquatement les sujets dont vous avez besoin pour VOTRE entreprise.

Un bélier de race pure

- Un choix de race en fonction de votre situation d'élevage et de vos objectifs, le choix d'une :
- Race terminale (pour la production d'agneaux de marché de qualité)
 - Race maternelle (pour la production de femelles d'élevage – dans un schéma génétique bien défini)
 - Race prolifique (pour l'amélioration de votre prolificité – dans un schéma génétique bien défini)

Un bélier avec ses papiers d'enregistrement – La preuve de sa généalogie

Santé

Selon les objectifs de votre entreprise et le statut de santé visé :

- Assainissement pour le maedi-visna
- Sélection pour la résistance à la tremblante
- Contrôle de la lymphadénite caséuse
- ...

Conformation

Une conformation qui permettra à l'animal de bien exprimer son potentiel génétique et de travailler pour votre élevage :

- Des pieds et membres forts et solides
- Une forte capacité
- Une dentition acceptable
- Un développement adéquat pour la race et l'âge
- Une bonne musculature pour les races terminales
- Un dos, une croupe et une épaule solides
- Un système reproducteur complet !
- ...

Un bélier de qualité

Des performances évaluées

- Registres d'élevage et de productivité disponibles (nb nés, sevrés, pesées, GMQ, etc.)
- Indice croissance (ISC) et EPDs liés à la croissance pour les races terminales
- Indice maternel (ISM) et EPDs liés aux caractères maternels pour les races maternelles et prolifiques
- Mesure d'œil de longe et de gras dorsal pour les races terminales, Indice terminal (IST) – lorsque disponible

Un bélier approprié pour vos femelles

- Consanguinité à vérifier avant l'achat
- Mâle permettant d'améliorer des critères bien définis dans votre élevage (nombre nés-sevrés, croissance, conformation, désaisonnement, ...)



N'oubliez pas que la qualité du bélier choisi dépendra de la force de chacun de ces maillons !

Besoin de conseils pour la sélection : 418-856-1200 poste 226 ou www.genovis.ca





Données de productivité : Avez-vous vraiment besoin de plus de paperasse?

Malheureusement, oui! La paperasse est nécessaire, et surtout requise, lorsque vous agissez à titre de gestionnaire de votre entreprise ovine.

Lorsque le prix de l'agneau est bon, comme il l'est depuis quelques mois, il est facile de penser que toute cette paperasse n'est pas nécessaire pour assurer la rentabilité de votre exploitation. Et savoir s'il y a une grande différence entre le profit rapporté par la vente de vos agneaux durant les derniers mois et les ventes des années antérieures représente un travail considérable. Mais... obtenez-vous réellement le maximum de profit que peut vous apporter votre entreprise ?

Comme gestionnaire d'une exploitation agricole, vous devez savoir que les plus petits détails sont importants et peuvent faire toute la différence. L'impact d'une diminution de seulement 0,05 agneaux sevrés/brebis/année pour un troupeau de 400 femelles est difficile à percevoir. Et cette baisse de productivité est d'autant plus difficile à mesurer si vous ne notez pas vos données de performances. En fait, cette perte de 0,05 agneaux sevrés représente 20 agneaux en moins pour un troupeau 400 brebis. Si ces agneaux étaient vendus à un prix moyen de 140\$, la perte serait de 2 800 \$/année. Ainsi, ce petit détail représente désormais une perte significative pour votre entreprise!

Tous les producteurs devraient conserver leurs données de performance. La productivité est le facteur premier de la santé financière d'un élevage. En tant que gestionnaire d'une exploitation agricole, vous devez établir les balises de santé financière de votre entreprise et ce, pour les mêmes raisons que vous allez voir le dentiste ou le médecin pour un examen de santé de routine. En fait, vous désirez être en mesure de reconnaître rapidement les problèmes dès qu'ils surviennent et ce, dans le but de les régler lorsqu'il en est encore temps.

Je me souviens avoir entendu un producteur ovien mentionner qu'il n'était plus vraiment possible de faire de l'argent et de bonnes affaires en production ovine. Ce dernier estimait désormais que personne ne pouvait réellement vivre de cette production... puis une heure de conversation avec cette personne m'apporta les informations suivantes : « *Les brebis ne me donnent plus autant d'agneaux que par le passé. Il me semble qu'avant, elles me donnaient plus de jumeaux et je faisais plus d'argent* ». Si ce producteur avait noté et conservé ses performances de productivité antérieures et qu'il avait suivi de près l'évolution de la santé financière de son entreprise, alors cette chute de prolificité aurait pu

être notée dès la première année où le nombre d'agneaux sevrés commença à baisser. Ainsi, dès ce moment, il aurait été en mesure d'identifier rapidement quelles décisions de régie pouvaient avoir contribué à cette réduction de prolificité dans son élevage.

Il est impératif d'avoir sous la main vos performances de productivité afin de suivre de près la rentabilité de votre exploitation ovine. Les données de production sont nécessaires afin de déterminer les performances actuelles de productivité de votre élevage. La connaissance de ces données peut ensuite vous permettre de cibler les éléments que vous souhaiteriez améliorer ou même changer. Au fur et à mesure que vous accumulez des données de productivité, vous devenez en mesure de suivre l'évolution de vos performances et les tendances qui se dessinent entre les années. Par exemple : lors de vos dernières pesées, vous constatez que le poids de vos agneaux sevrés est en moyenne 2 kg inférieur à ceux sevrés l'an dernier. Après une révision des changements apportés à votre régie d'élevage, le seul point qui aurait pu affecter négativement le poids de vos agneaux est une modification de la ration des brebis en lactation. Il semble ainsi que cette nouvelle ration n'a pas été en mesure de valoriser adéquatement le potentiel laitier de vos femelles. Ces dernières ont ainsi produit moins de lait que par le passé, ce qui a affecté le poids des agneaux au sevrage. Une fois ce paramètre ciblé, vous pouvez désormais tenter d'explorer ce point afin de corriger rapidement le problème.

Les producteurs de race pure ont plusieurs raisons de conserver ces précieuses performances de productivité. En effet, les acheteurs de sujets reproducteurs sont intéressés à acheter des « performances répétables », c'est-à-dire des performances qui se répéteront ensuite dans leur propre élevage. Ces acheteurs veulent rapporter ces animaux à leur ferme en sachant qu'avec une bonne régie (notons que je ne dis pas une régie excellente ou fantastique), ces sujets amèneront un certain niveau de performances dans leur troupeau. Acheter un sujet provenant d'un troupeau où les performances de productivité ne sont pas notées ne me met pas en confiance. Il est difficile pour moi de croire que le plus gros agneau d'un parquet a la meilleure génétique pour le taux de gain de poids. Cet agneau est-il tout simplement né simple et est le plus vieux du groupe?

Acheter un jeune bélier né triple pour améliorer le nombre d'agneaux nés/brebis dans mon troupeau n'est pas nécessairement un bon coup. Peut-être que la mère de cet agneau a 6 ans et que dans sa vie productive, elle a donné quatre portées de simple, une portée de jumeaux et, par chance, une portée de triplets ! Peut-être y-a-t-il un agneau dans le même parquet qui est né simple, mais dont la mère, âgée de 12 ans, a donné durant sa longue vie productive 6 portées de jumeaux, 5 portées de triplets et à son âge maintenant très avancé, donne un seul agneau lors de son dernier agnelage. Génétiquement, je sais quel bélier j'aimerais rapporter dans mon troupeau mais je ne suis pas capable de cibler cet animal si le producteur ne note aucunes données de productivité.

Mais qu'est-ce qui est requis pour compiler ces données? Identifiez d'abord vos animaux (facile désormais avec l'identification permanente disponible au Québec) et compilez ensuite les informations suivantes : l'identification du père si possible, le numéro de la mère, l'identification des agneaux, leur date de naissance, le nombre d'agneaux nés et sevrés, le sexe des agneaux et le code de disposition des agneaux morts lors de chaque période d'agnelage. Notez aussi le poids de tous vos agneaux à la naissance, au sevrage et lors de la vente, sans oublier de noter la date de ces pesées. Ce sont les informations de base qui de-

vraient être notées par tout bon gestionnaire d'une exploitation d'agneaux destinés au marché de la viande. Les producteurs d'ovins laitiers ou de sujets élevés pour la laine doivent noter des informations spécifiques à la production de lait et de laine. Ces données peuvent ensuite être tout simplement conservées sur des feuilles de calcul informatisées ou sur de simples fiches en format « papier ». Les performances peuvent être ensuite classées par brebis ou par période d'agnelage. Encore plus intéressant, il existe des logiciels de régie d'élevage qui permettent de faciliter la saisie de données et l'analyse de ces performances de productivité. Le programme GenOvis est un de ces logiciels qui permet entre autres, de vous donner un portrait exact de vos performances de productivité grâce à son rapport d'évaluation de troupeau.

J'aime croire que l'élevage de sujets reproducteurs est un art ; nous ne possédons pas toutes les réponses et nous ne les posséderons jamais. Nous savons aussi que chaque fois que nous croyons que tout roule bien dans notre élevage, quelque chose de nouveau apparaît dans ce domaine et nous force à adapter nos façons de procéder. Conservez les données de productivité de base de votre troupeau, vous verrez ainsi ces nouveaux défis lorsqu'ils arriveront et vous aurez plus de chance de les surmonter facilement!

Participants au projet pilote **Maedi-visna** en date du 11 juin 2007

Ferme	Nom de l'éleveur	Municipalité	Téléphone	Race(s)	Statut accordé (depuis)
Bergerie de l'Estrie	Andrée Houle	Coaticook	(819) 849-3221	Romanov	Argent (juillet 2003)
Bergerie du Margot	Sylvain Arbour	Bonaventure	(418) 534-3701	Arcott-Rideau	
Bergerie Hexagone	Ruth Waldon	Ulverton	(819) 826-3212	Croisées Arc.-Rid.	
Bergerie Lavallée	Guylaine Perron	St-Ubalde	(418) 277-2175	Arcott-Rideau	Or (février 2004)
Bergerie Les Moutaines	Benoît Laprise	Hébertville	(418) 344-9026	Arcott-Rideau	
Bergerie Patriote	Éric Jobin	St-Ubalde	(418) 277-9191	Dorset	Or (mars 2004)
Bergeries Mimeault	Marc Mimeault	St-Stanislas-de-Kostka	(450) 377-8209	Dorset	Or (mai 2006)
CEPOQ	CEPOQ	La Pocatière	(418) 856-6322	Dorset	Or (avril 2004)
Elmshade Suffolks	Larry Mastine	Richmond	(819) 826-1163	Suffolk	
Ferme Agnodor	France Gagnon	Normandin	(418) 274-4464	Dorset/Polypay	
Ferme Agronovic	Marie-France Bouffard	Granby	(450) 379-5298	Rideau/Polypay	
Ferme Amki	Gary Jack	Québec	(418) 842-2637	Arcott-Rideau	Or (octobre 2003)
Ferme André Toulouse	André Toulouse	St-Alfred	(418) 774-9592	Arcott-Rideau	Argent (novembre 2005)
Ferme Arc-en-ciel	Yvon Leclerc	Weedon	(819) 877-3658	Romanov	Or (octobre 2003)
Ferme Beausoleil	Michel Viens	St-Joseph-de-Kam.	(418) 493-2310	Dorset	
Ferme Don. Tremblay	Donald Tremblay	St-Hilarion	(418) 457-3066	Croisées Arc.-Rid.	Or (octobre 2006)
Ferme JMJ Gilbert	Jean-Marc Gilbert	Cookshire	(819) 875-5124	Finnoise	Or (janvier 2004)
Ferme Laurens	Gérard Laurens	Ste-Clothilde-de-Horton	(819) 336-3681	Romanov	
Ferme Lenique	Sophie Gendron	St-Denis-de-Kamouraska	(418) 498-3254	Polypay	Argent (février 2004)
Ferme Ludger Frigon	Ludger Frigon	Albanel	(418) 279-5854	Dorper	Argent (mai 2007)
Ferme Ovimax	Josée Couture	St-Philippe-de-Néri	(418) 498-9989	Arcott-Rideau	Or (mai 2006)
Ferme RIDO	Sonya Rioux	La Pocatière	(418) 856-5140	Arcott-Rideau	Or (avril 2004)
Moutons de Panurge	Gilles Dubé	St-Jean-Port-Joli	(418) 598-6501	Arcott-Rideau	

Les troupeaux n'ayant pas encore de statut sont en processus d'assainissement et tentent de respecter les règles de biosécurité recommandées. Certains sont très près de l'atteinte du statut et peuvent être considérés à faible risque.

Pour information, consulter le site internet du CEPOQ (www.cepoq.com) ou contacter Anne Leboeuf, vétérinaire au CEPOQ, 418 856-1200 ou anne.leboeuf@cepoq.com.



Le courrier du vet

Tout sur la fièvre Q

Chère Doc,

J'éleve des moutons depuis plus de 10 ans. Des brebis croisées (350) et un noyau d'une centaine de brebis en race pure. Ce noyau me permet de produire mon renouvellement et de vendre des agnelles et des jeunes béliers. Je fais surtout de l'agneau de lait. Lors de la dernière période d'agnelage, 18 % des femelles ont avorté. Mes enfants et mon employé ont été très malades (bonne grippe) à peu près en même temps. On a fait faire des analyses et on vient de diagnostiquer la fièvre Q. Je suis particulièrement inquiet par rapport à mes ventes d'agneaux et de reproducteurs. Est-ce que la maladie est là pour rester? Est-ce dangereux pour nous? Qu'est-ce que je dois faire avec les femelles avortées? SVP, rassurez-moi.

M. Morgan Talère, éleveur ovin à Ste-Coxiella

Cher M. Talère,

Si les brebis devaient se prononcer sur la question de l'avortement, elles y verraient peut-être une opportunité de vacances... mais leurs éleveurs ne seraient probablement pas du même avis... Mais, trêve d'humour, l'avortement chez les animaux est évidemment une situation que l'on ne choisit pas.

Vous vivez aujourd'hui un épisode de fièvre Q. Qu'est-ce que ça signifie? Et quels sont les impacts pour votre troupeau? Tentons d'abord de mieux comprendre l'infection.

Prévalence?

La fièvre Q est une maladie causée par une bactérie qui se retrouve un peu partout dans le monde, *Coxiella burnetii*. Vous avez bien lu « un peu partout », ce qui signifie que votre troupeau est loin d'être le seul à être infecté. Ainsi, au Québec, les quelques études qui se sont penchées sur la question rapportent une séroprévalence de troupeaux ovins infectés variant de 30 à 89 % et une séroprévalence individuelle (pourcentage d'animaux infectés) variant de moins de 5 % à 41 % (Bélanger et al, Dolcé et al). Mais la présence d'anticorps n'indique pas nécessairement que l'infection soit active. Les animaux peuvent être immunisés et la maladie bien contrôlée dans le troupeau.

Chez l'humain, l'infection n'est pas rare - mais peu souvent diagnostiquée. Une étude québécoise rapporte une séroprévalence de 28 % dans une population d'éleveurs ovins et de bergers comparativement à 1 % dans un groupe contrôle non à risque (Dolcé et al.).

Transmission?

De nombreux animaux sauvages et domestiques peuvent agir comme réservoir de la bactérie : bovins, ovins, caprins, cervidés, chevaux, ours, chiens, chats, renards, rongeurs sauvages, volailles, pigeons, diverses espèces d'oiseaux sauvages, et tiques.



Cette bactérie se transmet aussi aux humains, comme vous avez malheureusement pu le constater.

Les moutons s'infectent généralement par contact ou par inhalation d'aérosols infectés (des bactéries en suspension dans l'air). Les individus infectés sont généralement asymptomatiques mais ils excrètent la bactérie dans les fèces, l'urine et le lait. L'excrétion peut être intermittente et se prolonger durant plusieurs mois. Chez les femelles en gestation, l'infection peut causer l'avortement. La contamination du placenta et des annexes foetales est alors massive : jusqu'à un milliard de bactéries par gramme. Il en résulte une contamination très importante du milieu extérieur dans lequel les bactéries survivent plusieurs semaines. Alors quand on brasse le fumier... gare aux aérosols contaminés!!

Source de l'infection?

Mais chez vous, d'où vient l'infection? Des chats qui errent d'une ferme à l'autre? Des pigeons qui s'installent dans le bâtiment? Des ovins achetés dans un autre troupeau? Des bovins qui partagent les mêmes pâturages? C'est bien difficile de déterminer comment la bactérie est entrée dans la bergerie mais une chose est certaine, maintenant, il vous faut mettre en œuvre des pratiques qui en limitent la transmission.

Contrôle

Plusieurs pratiques peuvent aider à réduire la transmission de la fièvre Q et donc limiter les problèmes pour les prochains agnelages :

- Isolement des brebis avortées (mettre des gants et, si possible, un masque) ;
 - quelques semaines à quelques mois
 - nettoyage et désinfection des parcs
 - destruction rapide des avortons et placentas (enfouissement sur vos terres ou envoi dans un site d'enfouissement sanitaire – Attention! Pas sur le tas de fumier!)
- Nettoyage et désinfection des parcs d'agnelage entre chaque période de mise-bas ;
- Contrôle des populations de rongeurs et d'oiseaux.

De plus, une alimentation et un environnement optimaux favorisent la résistance générale des brebis face aux infections.

Traiter les brebis avortées ?

Le traitement des brebis avortées et/ou des brebis en fin de gestation est possible avec des antibiotiques (Bonne nouvelle! *Coxiella* est habituellement sensible aux mêmes antibiotiques que sa petite copine *Chlamydophila**. Comme elles sont souvent invitées ensemble au party...). Il n'est toutefois pas systématique et dépend de chaque situation. Je vous recommande donc d'en parler avec votre vétérinaire praticien. Une chose est certaine, il n'est habituellement pas nécessaire de réformer les brebis avortées (à moins qu'elles présentent une atteinte systémique et qu'elles sortent amoindries de leur avortement) puisqu'elles ont développé une immunité qui devrait empêcher une réinfection au cours des années suivantes. N'oubliez pas toutefois de bien les isoler suite à l'avortement et de les maintenir à l'écart pendant plusieurs semaines.

Vendre les agneaux et les sujets reproducteurs?

C'est un sujet un peu délicat. Vous pouvez envoyer vos agneaux à l'encan ou à l'abattoir sans craindre qu'ils soient dangereux pour les personnes qui consommeront leur viande. Par contre, les travailleurs de l'encan et de l'abattoir peuvent s'infecter en respirant des aérosols contaminés suite à la manipulation d'animaux provenant de fermes infectées. Mais la maladie étant endémique, ces travailleurs et les organisations pour lesquelles ils travaillent devraient toujours mettre en œuvre des mesures de prévention. Les aviser serait toutefois une sage précaution.

Pour les sujets reproducteurs, il est bien sûr recommandé d'attendre que l'épisode actuel soit chose du passé. Par la suite, quand la maladie ne sera plus en phase active dans le troupeau et que les animaux n'excrèteront plus de *Coxiella burnetii*, les reproducteurs peuvent être vendus de nouveau. Il est par

contre courtois et responsable d'aviser l'acheteur de la situation passée. Le silence ou l'omission ne sont pas gages de bonnes relations commerciales.

Refuser l'accès aux visiteurs?

Comme la maladie est une zoonose, il est important de limiter l'accès au troupeau pendant la phase clinique et les mois qui la suivent. Particulièrement dans les lieux utilisés pour l'agnelage ou lors de la sortie du fumier. Quant à vous et vos proches, vous avez avantage à manipuler les avortons, placentas et fumiers contaminés avec des gants et, si possible, un masque, à moins que votre immunité n'ait été confirmée.

Fièvre Q : une zoonose

Chez l'humain, divers symptômes :

- Asymptomatique
- Syndrome grippal
- Pneumonie
- Avortement
- Hépatite
- Endocardite

N'hésitez pas à en parler avec votre médecin!

Épandre le fumier?

Le fumier des troupeaux infectés devient une source de contamination pour les humains. Il est donc judicieux de ne pas épandre directement votre fumier sur les champs. Il serait préférable de le composter pendant plus d'un an avant de l'épandre pour éviter que les spores de *Coxiella* ne s'envolent et ne se répandent dans les environs.

Références

Bélanger, D., Arsénault, J., Dubreuil, P., Girard, C. 2001. Rapport du projet intitulé « Évaluation du statut sanitaire des troupeaux ovins du Bas-St-Laurent et de l'Estrie ». FMV, St-Hyacinthe. Document disponible sur Agri-Réseau, www.agrireseau.qc.ca.

Dolcé, P., Bélanger, M.-J., Tumanowicz, K. 2003. *Coxiella burnetii* seroprevalence of shepherds and their flocks in the lower Saint-Lawrence River region of Quebec. Can. J. Infect. Dis. & Med. Microbio. Vol. 14, No 2: 97-102.

* *Chlamydophila abortus* (chlamydiose) et *Toxoplasma gondii* (toxoplasmose) demeurent les causes les plus fréquentes d'avortement chez les ovins québécois. Bien que moins fréquente, l'infection à *Coxiella burnetii* est régulièrement associée à des cas de fièvre Q chez les humains (RAIZO du MAPAQ).

*Anne Leboeuf,

dmv M.Sc. Responsable en santé au CEPOQ

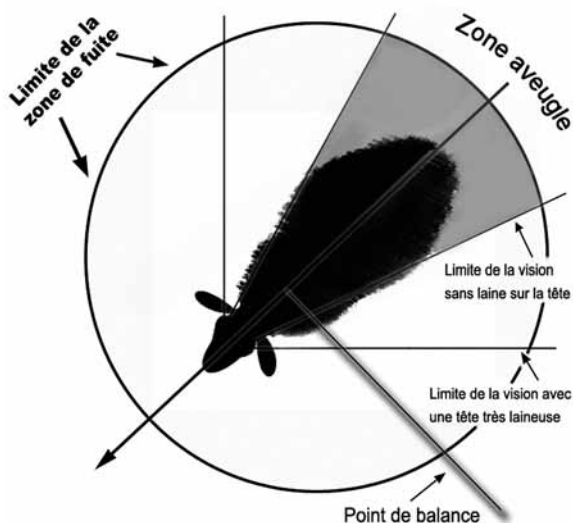


Rien ne sert de courir... il faut « travailler correctement »!

Voilà une expression qui devrait être retenue lorsque vous vous apprêtez à déplacer vos animaux! En production ovine, les manipulations peuvent parfois être un réel désastre et une source de frustration très aiguë! C'est pourquoi la Chronique du berger a décidé de se pencher sur cet aspect si essentiel à la qualité de vie du berger... ou de la bergère qui regarde le berger courir après les moutons! Voici donc le premier article d'une série de 3 portant sur la manipulation, le déplacement et la contention des ovins, du parquet aux allées de circulation et au corral. Dans ce premier texte, traitons de la base... des manipulations de qualité.

Connaître l'espèce... pour mieux intervenir

Le premier aspect à comprendre, c'est le champ visuel des ovins. Les concepts de « flight zone » et du « point de balance » doivent être maîtrisés pour manipuler efficacement les animaux. La figure suivante illustre ces concepts.



Les moutons sont des proies et nous, des prédateurs. La « flight zone » ou encore « zone de fuite » est une limite invisible dans laquelle l'animal se retrouve dans une zone de sécurité par rapport au berger, le prédateur! Ainsi, dès que l'on s'approche trop de cette zone, le comportement de fuite apparaît et l'animal s'éloigne du danger afin de rétablir son périmètre de sécurité. La dimension de la zone de fuite peut varier selon :

- La race ou le degré de grégarité de la race, c'est-à-dire le comportement inné de se retrouver en groupe avec ses semblables;
- Les souvenirs des manipulations antérieures (mauvais souvenir si l'expérience a été stressante) ;
- Le CALME des manipulateurs.

Ainsi, la première règle à suivre lorsqu'on commence à manipuler du bétail est de travailler calmement, sans brusquerie et sans crier. Il est beaucoup plus facile de déplacer des animaux calmes que des animaux en panique!

Le « point de balance » ou « point d'équilibre » est l'endroit de la zone de fuite avec lequel travailler si on désire déplacer le bétail dans la direction voulue. Ce point se situe à l'épaule de l'animal. Si le berger se place devant l'animal, il se retrouve alors devant le point de balance. Lorsqu'il est devant le point de balance et qu'il avance vers la zone de fuite de l'animal, ce dernier reculera ou rebrousse chemin et s'enfuira dans l'autre direction. Par contre, si le berger se place derrière le point de balance et avance vers la zone de fuite de l'animal, ce dernier cherchera à se sauver vers l'avant afin de retrouver son périmètre de sécurité. Ainsi, dès que l'on passe derrière le point de balance, on initie le mouvement de l'animal vers l'avant.

Si on examine la figure précédente, on peut voir que, directement derrière les animaux, se retrouve une zone aveugle où ces derniers ne peuvent nous apercevoir. Dès qu'on se retrouve entre le point de balance et la zone aveugle, on peut initier le mouvement de l'animal vers l'avant. Les moutons qui n'ont pas de laine sur la tête ont une bonne vision périphérique, qui va jusqu'à la limite de la zone aveugle. Cependant, si les animaux ont la tête très laineuse, il faut se rapprocher du point de balance afin qu'ils nous aperçoivent et avancent vers l'avant.

Sortir les animaux des parquets en douceur!

Les images suivantes présentent le concept de « flight zone », un concept très théorique dans des situations bien pratiques!



1

Afin de ne pas bousculer les animaux, longer les barrières du parquet tranquillement. Les animaux s'éloigneront afin de retrouver leur périmètre de sécurité. Il faut aussi s'équiper de certains essentiels...



2

Les barrières sont toujours indispensables pour faciliter la sortie des parquets.



3

Sur cette image, on voit bien comment Sylvain travaille avec la zone de fuite.

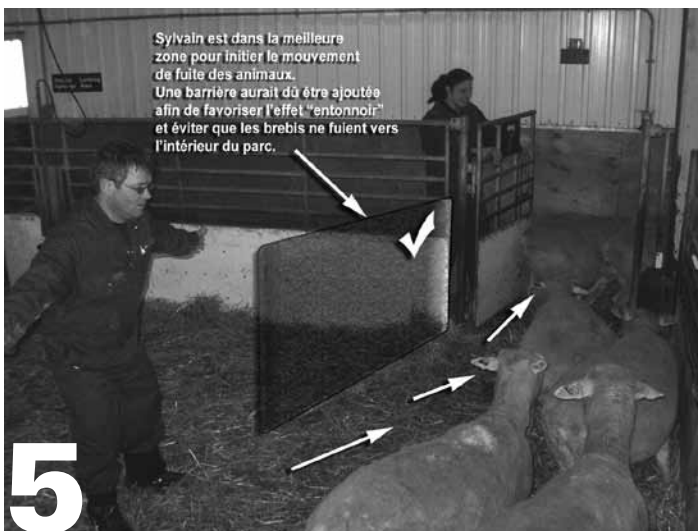


4

Sylvain se retrouve dans la bonne zone pour initier le mouvement de ces brebis

Cette brebis suit simplement les autres. Sylvain est devant son "point de balance". Elle aurait pu se sauver dans l'autre direction.

L'extension de son bras permet d'orienter le mouvement des animaux. Les brebis perçoivent le mouvement de la main bien ouverte derrière leur « point de balance ».



5

Sylvain est dans la meilleure zone pour initier le mouvement de fuite des animaux. Une barrière aurait dû être ajoutée afin de favoriser l'effet "entonnoir" et éviter que les brebis ne fuient vers l'intérieur du parc.



Attention, expliquez correctement aux personnes qui vous aident le concept de la zone de fuite ... sinon les animaux ne sortiront pas !

Le déplacement des agneaux peut devenir une source importante de frustrations, surtout lors du sevrage ! Il est donc important de bien se préparer, d'avoir les bons outils de travail et SURTOUT de travailler dans le calme !

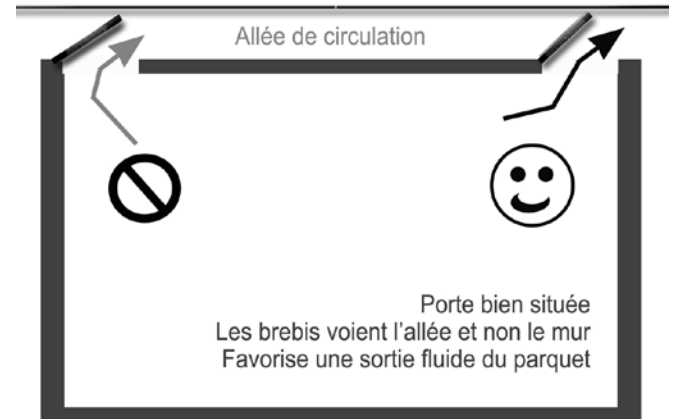
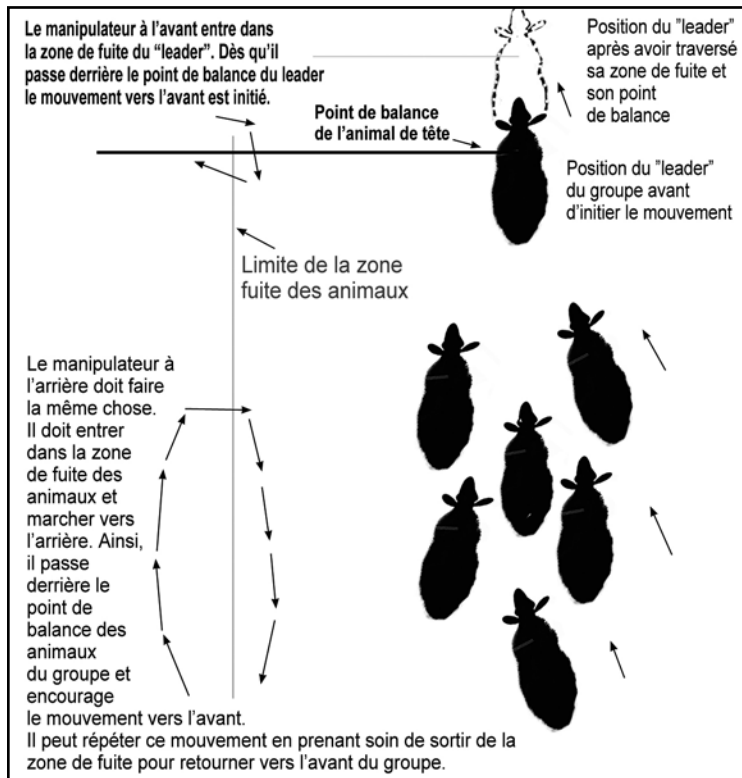
6

Pour sortir facilement les animaux du parquet

- ▶ Des allées de 36" de large :
 - ▷ Permet aux moutons de se retourner
 - ▷ Meilleure sortie des animaux
 - ▷ Meilleure circulation de l'éleveur pour autres tâches
- ▶ Hauteur de l'allée de circulation par rapport au parquet :
 - ▷ Attention à la hauteur à la sortie du parquet
 - ▷ > 18" de haut ... très difficile
- ▶ Éclairage adéquat de l'allée de circulation
- ▶ De la paille ou de la ripe sur le ciment pour faciliter la sortie du parquet.
 - ▷ Éviter les contrastes de surface
 - ▷ Éviter à tout prix les surfaces mouillées



Installer des portes aux endroits stratégiques.



Lorsque la barrière est située au bon endroit, la sortie du parquet se fait sans difficulté, par une seule personne.

La figure ci-haut illustre comment déplacer un groupe d'animaux en utilisant la zone de fuite et le point de balance. Très souvent, vous effectuez ces manipulations sans le savoir! Sur cette figure, si le manipulateur à l'arrière était demeuré dans la zone de fuite pour retourner vers l'avant, les animaux auraient rebroussé chemin. Il est important de sortir de la «flight zone» si on ne souhaite pas que les animaux prennent une direction opposée à celle qui est désirée.

**Sylvain Blanchette, gérant des installations de recherche et de développement au CEPOQ*

*** Johanne Cameron, agr. M.Sc. Responsable en vulgarisation au CEPOQ*

Dans la prochaine Chronique du berger :
Le corral : un essentiel pour améliorer le travail en bergerie!

Dans la prochaine édition d'Ovin Québec

Photopériode

Quelle est l'intensité lumineuse requise pour que ça fonctionne bien? Les résultats du projet de maîtrise de Catherine Boivin.

Cuivre!?

Êtes-vous curieux de connaître les résultats du projet provincial en cours au Québec depuis 2 ans?

Parasites internes chez les ovins

Les résultats d'une large étude menée dans plusieurs troupeaux du Québec.

Tremblante... Faisons le point!

Sous-produits et alimentation

Peut-on les utiliser chez les ovins pour réduire notre coût de production ... à suivre dans le « Coin du lecteur ».

Et bien plus encore...

Vente de moutons en Nouvelle-Écosse

27^e vente annuelle de sujets de reproduction
samedi, 1^{er} septembre 2007 à Truro, N.-É.

mâles et femelles pur-sang et enregistrés / femelles croisées / plusieurs races

Présentée par



Purebred Sheep Breeders'
Association of
Nova Scotia

Catalogues et renseignements:

Rosemary Wort, secrétaire, PSBANS

Tél. : 902 671-2410 Téléc. : 902 671-2091

www.sheepnovascotia.ns.ca herngatefarm@ns.sympatico.ca

LA TOISON D'OR

Tonte de moutons, alpagas,
lamas et chèvres angoras.

Vente de rouets, laine et accessoires.

Cours de filage.

Patricia Arrotin
418 347-5900



Bergerie de l'Estrie

Romanov

Prolifique - Maternelle - Désaisonnée

Troupeau fermé - GenOvis
Statut argent - maedi-visna
F1 Dorset/Romanov
Béliers génotypés

Andrée Houle & François Roux

559, rue Des Muguets

Coaticook, QC J1A 3A9

Tél. : 819 849-3221

Téléc. : 819 849-0475

froux1@videotron.ca

Coopérative de commercialisation des ovins de l'Est du Québec



⇒ Mandataire pour l'Agence de vente provinciale

⇒ Poste de rassemblement

⇒ Transport (service)

⇒ Service de transfert de données
à l'Agence de vente

Toujours au service des producteurs ovins!

3229, route 132 Ouest
Le Bic (Québec) G0L 1B0
Tél. : 418 736-4040
Téléc. : 418 736-4099

Ferme Lénique Inc.

Éleveur Polypay p.s.

Statut argent pour le maedi-visna
Suivi GenOvis

**Agnelles et béliers avec
ISM supérieur disponibles**

Bienvenue!

Sophie Gendron, Christian et Réal Lévesque
9, rang du Bras, St-Denis, Kamouraska, G0L 2R0
Tél.: 418 498-3254 Courriel : leniquees@microbranche.com

Ferme Amki enr.

17 265, boul. Valcartier
Québec, G2A 0A7
Tél. : (418) 842-2637
Téléc. : (418) 842-0423
fermeamki@videotron.ca

Maedi-visna : statut or
Suivi GenOvis

Reproducteur disponible
en tout temps



Arcott Rideau

Sujets purs-sangs
Hybrides Dorset/Rideau

Pour annoncer votre entreprise
dans le OVIN QUÉBEC
ou pour vous abonner, contacter :

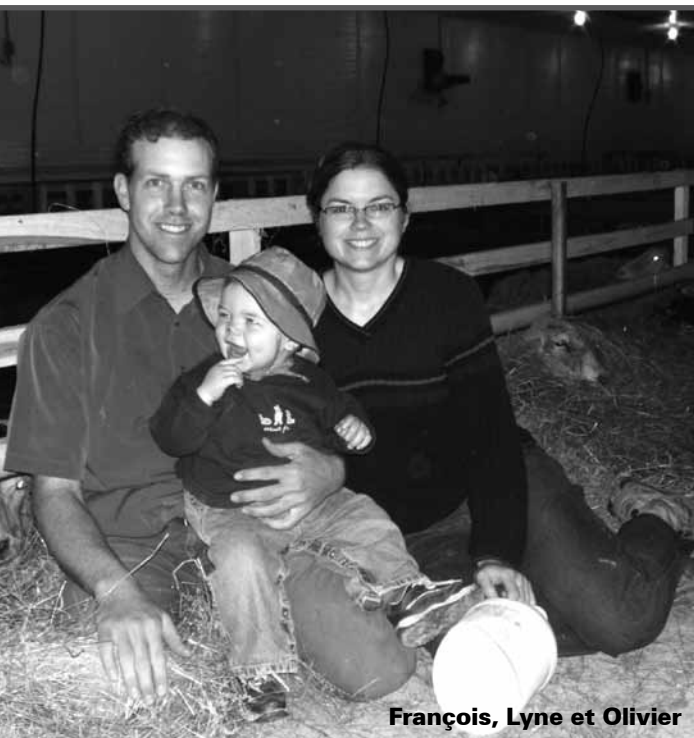
Mireille Martin

450 679-0540 poste 8332
mireillemartin@upa.qc.ca

Une relève dynamique

Mireille Martin

Agente de communication, FPAMQ



François, Lyne et Olivier

Alors que la première génération de producteurs ovins du Québec approche l'âge de la retraite, de plus en plus d'étudiants en agriculture s'intéressent à cette production. Voici un portrait de trois d'entre eux.

Bergerie Les agneaux de la plaine Un démarrage réussi

Lyne Brodeur (27 ans) et François Champagne (29 ans) ont eu la piqure pour l'agriculture tout jeunes, même si leurs parents n'étaient pas eux-mêmes producteurs. Les deux passionnés des soins aux animaux se sont rencontrés à l'Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe en 1997. Depuis, ils ont monté leur entreprise en Montérégie, constituée aujourd'hui d'un cheptel de 415 brebis comprenant les races Dorset, Romanov, Arcott Rideau et Suffolk.

Lyne et François ont tous deux d'abord travaillé comme employés dans le domaine de la production laitière, François

en tant qu'ouvrier sur une ferme et Lyne comme conseillère. Désireux de gérer leur propre ferme, ils auraient bien opté pour ce type de production, s'il n'avait été du contingentement. C'est donc leur intérêt pour les ruminants en général et l'accessibilité de la production ovine qui les fait opter pour l'élevage d'agneaux.

À mesure que le nombre de brebis augmentait, François a graduellement diminué le nombre d'heures qu'il passait à travailler à l'extérieur.

Une fois son diplôme en main, en mai 1998, François retourne sur la ferme laitière où il travaillait lorsqu'il était étudiant et achète 15 agneaux pour les engraisser. À l'automne, il revend les mâles et garde les agnelles. L'expérience des agnelages l'hiver suivant lui donne le goût de la production. En 2000, il achète un troupeau de 50 brebis et démarre officiellement l'entreprise. À mesure que le nombre de brebis augmentait, François a graduellement diminué le nombre d'heures qu'il

passait à travailler à l'extérieur, pour entièrement se consacrer au troupeau ovin à partir de décembre 2003.

Suite à un congé de maternité qui s'est terminé en janvier dernier, Lyne n'est pas retournée conseiller les producteurs laitiers. Faisant équipe à temps plein avec François, elle met aujourd'hui en application les conseils qu'elle prodiguait auparavant, et le petit Olivier, un an, fréquente la bergerie plutôt que la garderie!

Le couple a fait l'acquisition en 2002 des bâtiments d'une ancienne ferme laitière, qu'ils louaient jusque là, près d'Acton Vale. Étant donné la haute valeur des terres dans cette région, il est pour l'instant impossible pour Lyne et François d'acheter les terres. Ils ont une entente d'épandage avec le propriétaire des terres qui entourent leurs bâtiments, qui se trouve à être l'ancien employeur de François. Pour nourrir leurs animaux, ils achètent le fourrage et les céréales.

Après sept années en production ovine, Lyne et François estiment que la solution de démarrage qui leur a permis de s'établir est rentable. Ils participent à Élément-terre, un projet de promotion de la vente à la ferme du Centre local de développement de la région d'Acton. Ils pensent augmenter la taille de leur troupeau prochainement, pour se rendre à 500 brebis, et ont un projet de nouveau bâtiment.

Ferme Denili Vers un transfert harmonieux

Nicolas Dupont, 22 ans, sera diplômé de l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) de La Pocatière dans un an. Il compte alors prendre la relève de ses parents, qui ont converti leur ferme laitière située à Les Hauteurs de Rimouski (Bas-St-Laurent) à la production ovine en 2001. Au cours de ses études dans le domaine, l'intérêt de Nicolas pour l'agriculture s'est transformé en passion. Avec entrain et confiance, il planifie avec ses parents une période de transition pour un transfert harmonieux.

À sa sortie du secondaire, alors que ses parents ne parlaient pas encore de leur retraite, Nicolas a d'abord étudié un an en technologie des productions animales à l'ITA, avec l'intention de devenir conseiller technique. Puis, son grand intérêt pour le sport l'a redirigé vers les sciences humaines ; il avait alors comme projet de devenir professeur d'éducation physique. Par la suite, une année sabbatique au cours de laquelle il a occupé divers emplois, dont celui de vendeur chez un disquaire, lui a permis de réaliser qu'il n'était pas fait pour le travail à l'intérieur et qu'il voulait devenir son propre patron.

Son goût de l'autonomie et son désir d'être proche de la nature l'ont donc ramené à l'ITA, cette fois en Gestion et exploitation d'entreprise agricole, option production ovine. C'est à ce moment que ses parents ont commencé à discuter avec lui de transfert d'entreprise. Ils avaient alors 46 ans. Nicolas travaille à temps partiel au CEPOQ durant l'année scolaire, en plus d'être tondeur pour l'ITA. Grâce à sa formation, il songe à plusieurs manières d'augmenter la rentabilité de l'entreprise familiale. En fait, il met déjà en pratique des notions apprises au cours de ses études.

Nicolas pense que le transfert sera facilité par ce qu'il estime être le point fort de sa famille : la communication. Les discussions ouvertes lors des repas constituent une tradition bien ancrée chez les Dupont-Plante, et elle porte fruit.

Nicolas, tout comme ses parents, entrevoit positivement le transfert. La stratégie est de d'abord travailler une année complète auprès de ses parents, puis de procéder au transfert graduel des parts sur une période de cinq ans. Denis et Line comptent demeurer impliqués au cours des prochaines années. Denis sera encore responsable de l'entretien de la machinerie et des bâtiments tandis que Line fera bénéficier l'entreprise de son expertise pour ce qui est du soin aux agneaux et autres tâches plus délicates comme la pose des boucles d'identification, et elle s'occupera encore de la comptabilité. Même une fois qu'ils n'auront plus de parts dans l'entreprise, les parents ont l'intention de rester dans les alentours, faisant profiter la ferme familiale de leur expérience. Les trois petites sœurs de Nicolas sont pour l'instant quant à elles plutôt attirées par des domaines artistiques.

Le cheptel de la Ferme Denili (pour Denis, Nicolas et Line) est pour l'instant composé de 450 brebis croisées et de béliers Suffolk et Arcott Canadien. Nicolas compte acquérir 50 agnelles Arcott Rideau pour graduellement remplacer tous les membres du troupeau actuel par du pur-sang, ceci dans le but d'uniformiser



Nicolas, Denis et Line

la taille des animaux. Éventuellement, il aimerait se spécialiser dans l'élevage et la vente de sujets reproducteurs.

Nicolas est conscient de l'importance de monter un plan d'affaire solide et structuré afin d'obtenir l'approbation d'une institution financière et avoir accès à un maximum de subventions. Le fait de voir la cotisation du producteur à l'ASRA diminuée les premières années et le programme de Subvention à l'établissement de la Financière agricole du Québec, entre autres, lui donneront certainement un solide coup de main.

Nicolas a d'autres objectifs en tête, comme d'augmenter la prolificité des brebis grâce à l'utilisation d'un logiciel de régie et d'utiliser au maximum le pâturage, entre autres en y engraisant des agneaux lourds, afin de diminuer les coûts de production.

Ferme Barbaro SENC

Le choix d'un mode de vie

Mathieu Perron, 30 ans, a grandi en banlieue de Montréal. Suite à une maîtrise en ethnologie du Québec, son intérêt pour le milieu rural l'a amené à travailler sur divers projets de valorisation du patrimoine dans Charlevoix et dans la MRC de Rivière-du-Loup, au Bas-St-Laurent. Il accumulait les contrats, mais aussi les frustrations : travail sous pression, longues journées passées seul devant l'ordinateur et manque de reconnaissance des employeurs.

Il avait, depuis l'adolescence, le projet de devenir un jour producteur agricole pour allier travail physique et travail de planification, pour être en contact avec la nature et les animaux et, finalement, pour être son propre patron. Mais il lui fallait de beaucoup de détermination et d'audace pour avoir l'idée de s'établir sans avoir un sous de côté. C'est Marie-Christine, son épouse, qui l'a mis au défi, alors qu'ils attendaient leur premier enfant.

Une première étape avait déjà été franchie en s'installant en région. Cela a notamment permis au couple d'établir un réseau de contacts. La visite de plusieurs fermes, des discussions avec des agriculteurs ont confirmé l'intérêt de Mathieu pour la production ovine. Il avait d'ailleurs constaté un bon marché potentiel pour la viande d'agneau parmi ses amis de la ville.

La prochaine étape pour Mathieu était d'amorcer une formation à l'Institut de technologie agroalimentaire de La Pocatière. Des producteurs ovins lui ont déconseillé - vu son âge et son expérience de vie - la reprise des études. Selon eux, l'expérience dans le milieu et la lecture du Guide de production ovine auraient été suffisantes pour s'établir. Mais pour s'assurer d'un établissement rentable,

Mathieu et Marie-Christine jugeaient la formation en gestion offerte par l'ITA incontournable. Après avoir fait deux années sur trois de la technique de Gestion et exploitation d'entreprise agricole (profil ovin), Mathieu peut affirmer que cette formation répond à ses attentes. Lorsque viendra le temps d'approcher les institutions financières, elle lui apportera de la crédibilité en plus de l'avoir préparé à monter son plan d'affaire.

Mathieu travaille depuis quelques mois pour un producteur ovin de St-André-Kamouraska, chez qui il a d'abord fait un stage à l'été 2006, en plus d'avoir fait l'acquisition en, décembre dernier, d'un troupeau de 50 brebis majoritairement composé de brebis croisées. Mathieu avait eu vent qu'un producteur laitier voulait se concentrer sur sa principale production et vendre ses brebis : il est allé cogner à sa porte. Quelques semaines plus tard, le producteur lui avait vendu ses brebis et loué ses bâtiments, situés à St-Philippe-de-Néri.

Marie-Christine, enseignante, apporte quant à elle une sécurité financière à la petite famille, qui compte deux jeunes enfants : Laure, 2 ans, et Noé, à peine 4 semaines. Mathieu et Marie-Christine veulent d'abord rembourser l'achat du troupeau avant de faire l'acquisition d'une terre et de bâtiments, possiblement ceux d'une ferme laitière qu'ils adap-

teront à leurs besoins. Selon Mathieu, le fait de posséder les animaux représentera une bonne garantie pour les institutions financières qu'ils contacteront.

Mathieu juge essentiel d'avoir l'aide et le soutien d'agriculteurs déjà établis pour démarrer en agriculture. Un producteur lui prête par exemple sa tondeuse et sa balance, ce qui lui permet de reporter l'achat d'équipement dispendieux. Il continue d'ailleurs de multiplier ses contacts. Il devrait ainsi être au courant de toute opportunité immobilière dans le voisinage.

Le mode de vie qui se rattache à l'agriculture apparaît au couple comme idéal pour élever des enfants. En plus d'avoir de l'espace et d'être près de la nature, ils auront un père à la maison!

L'idée d'éventuellement accueillir des visiteurs sur la ferme afin de leur faire connaître la production ovine intéresse Mathieu. Il aimerait possiblement intégrer à son troupeau des brebis de race North Country Cheviot, dont l'histoire a selon lui un intérêt patrimonial au Québec.



Mathieu et Laure

Domaine du Mouton D'Or Inc.



service d'écurage
Estrie-chaudières Appalaches-Boisfrancs



Hybrides F1 Dorset/Romanov



Pour informations:
1-866-458-2929

vletourneau@domainedumoutondor.com



Photo : Carole Dandonneau, Boucherville



Photo : François Potvin, Normandin

Concours de photographie

de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec

Les noms des gagnants seront dévoilés lors de l'Assemblée générale annuelle 2007.

- 1^{er} prix :** 100 \$ et la photographie paraîtra sur la page couverture de l'Ovin Québec de janvier 2008
 - 2^e prix :** 75 \$
 - 3^e prix :** livre de recettes *Agneau*, Éditions de l'Homme
- Catégorie spéciale « agneaux lourds » :** 50 \$

Règlements

- La photographie doit contenir des ovins avec des boucles autorisées (à l'exception des jeunes agneaux)
- Un participant peut soumettre autant de photographies qu'il le désire.
- Toute photographie soumise au concours ne sera pas retournée et deviendra la propriété de la FPAMQ.
- Toute photographie soumise au concours doit être identifiée au verso par une étiquette indiquant :
 - le nom du photographe
 - le numéro de téléphone du photographe
 - l'adresse complète du photographe
 - le lieu où la photographie a été prise
 - le titre de la photo (facultatif)
- La photographie originale doit être envoyée par la poste en format 4" X 6", 4 1/2" X 6 3/4", 5" X 7" ou 8" X 10".

Faire parvenir vos photographies
au plus tard le 12 octobre à :

FPAMQ
A/S Mireille Martin
555, boul. Roland-Therrien, bureau 545
Longueuil, Québec J4H 4E7